LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes* Vol. 83 n°10 Saint-Boniface, du 7 au 13 juin 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Karine Beaudette

Il pleut sur les jeux!

Les élèves de la DSFM n'ont pas pu compléter toutes les compétitions prévues aux Jeux du Manitoba, dame Nature n'ayant pas offert sa coopération. Les participants ont utilisé les moyens du bord pour se protéger du froid et de la pluie. Voir page 15.

Vers une vision régionale?

Les élus de la Division scolaire franco-manitobaine se sont entendus pour mettre les comités scolaires au cœur du processus de consultation. Mais se dirigent-ils vers une vision plus régionale? **Page 3.**

Les professeurs se méfient

Les professeurs craignent certains éléments du projet de loi sur leurs négociations collectives déposé par le gouvernement, tandis que les commissaires en sont généralement satisfaits. **Page 6.**

L'été va décider

Les agriculteurs ont semé en retard, à cause du printemps tardif et des inondations. Il suffit d'un été ensoleillé et d'un automne clément pour que rien n'y paraisse. **Page 7.**

La Saint-Jean pour tout le monde

Les organisateurs de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie veulent faire de l'événement la fête des Canadiens français, dans toutes les communautés. **Page 10.**

Diplômes en main

Plus de 125 étudiants ont joint les rangs des diplômés du CUSB, lors de la collation des grades le 4 juin. **Page 5.**

Une vraie comédie rock

Tommy, c'est la comédie musicale rock dans son essence, lance le comédien-chanteur winnipégois, Jeremy Kushnier, qui était du spectacle de Toronto. Lire sur ce spectacle de six millions de dollars **à la page 10.**

Citation de la semaine

«Soyez gentils avec elle!»

Le directeur de l'Alliance française, Bertrand Dufieux, s'apprête à quitter son poste pour Cuba, où il sera bien au chaud dans une autre Alliance française. Et sa remplaçante arrivera de la Nouvelle-Orléans. Un choc hivernal en perspective! **Page 11.**

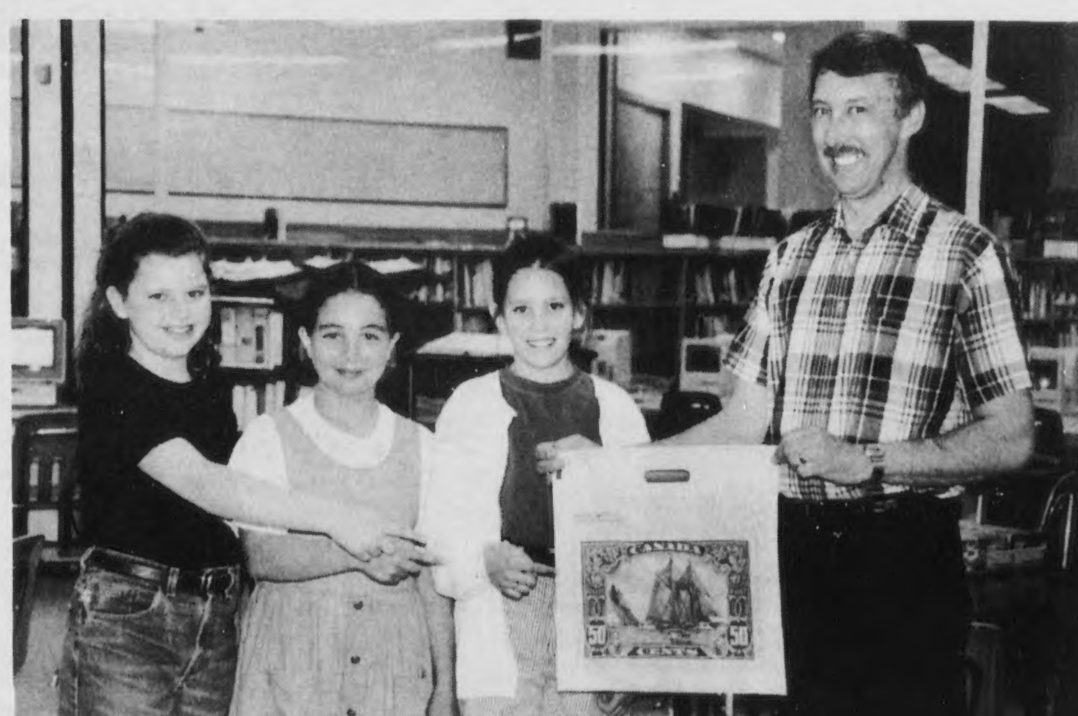


photo: Lucie-Madeleine Delisle

Ces élèves de l'école Lavallée ont découvert les joies de la philatélie grâce à Ephrem Dupont, lui même passionné par ce passe-temps. Page 17.



Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

LA LIBERTÉ

ISSN 0845-0455

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Lucie-Madeleine DELISLE
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF – Association de la presse francophone – **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM – **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
fdf – **Fondation Donatien Frémont**

Francophonie du monde

Terre-Neuve, vieux conflits

Ottawa - Les parents francophones de Terre-Neuve, qui militent depuis plusieurs années pour obtenir la gestion scolaire, auraient souhaité que le gouvernement fédéral profite de ce que Terre-Neuve avait absolument besoin de l'appui d'Ottawa pour déconfessionnaliser son système scolaire, pour faire respecter leurs droits.

Lors d'un référendum tenu le 5 septembre 1995, près de 55 % des Terre-Neuviens ont voté en faveur d'un amendement à la clause 17 de l'Acte de l'Union de 1949, ce qui mènerait à la mise en place d'un système scolaire non-confessionnel.

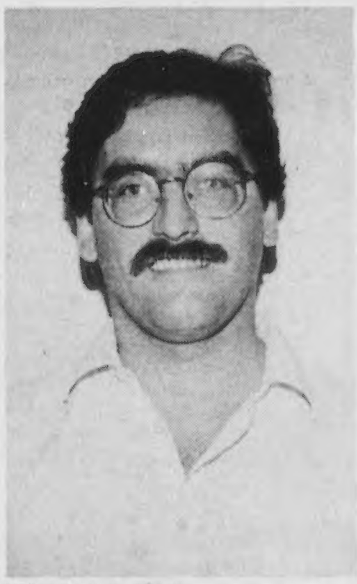
Or, les organisations de défense des droits des francophones voient dans cet amendement une menace à leur existence et s'entendent pour dire que Terre-Neuve doit se conformer à l'article 23 de la Charte des droits et libertés et accorder la gestion scolaire aux francophones.

Plusieurs députés francophones ont refusé de faire un lien entre les droits de la minorité francophone et l'amendement constitutionnel. Seuls les députés Ronald Duhamel, Eugène Bellemare, Raymond Bonin et Benoît Serré ont profité de la tenu d'un vote libre sur la question pour s'opposer à la modification constitutionnelle. (APF)

4e rencontre des représentants de la DSFM

Faut-il favoriser une vision régionale?

Pas facile de construire une maison quand on doit l'habiter avant qu'elle ne soit terminée. C'est le défi auquel sont confrontés depuis toujous les élus de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Pendant la fin de semaine du 1er juin, lors d'une rencontre à Gimli, ils ont fait un pas de plus dans l'édification de la maison.


Claude Lemoine.


Marc Boily.

«On a mis sur papier les procédures à suivre dans plusieurs dossiers, note le représentant de Sainte-Agathe, Claude Lemoine. Par exemple, on a réussi à adopter un échéancier pour le processus budgétaire, comme ça on ne pourra plus traîner de la patte.» Défini en étapes, le processus budgétaire devrait aussi faciliter la tâche au personnel administratif. De plus, les comités régionaux devront se livrer à un exercice de planification à long terme qui prendra la forme d'un rapport annuel déposé chaque année le 30 juin.

Les 27 élus présents ont ainsi ratifié 16 procédures, qui on pour effet de rappeler que les comités scolaires sont à la base du processus de consultation.

Satisfaits des résultats de la rencontre, des représentants des diverses régions, Claude Lemoine, Charles Arbez, Adrien Caillier et Maurice Auger, s'entendent pour souligner qu'elle a été fructueuse et qu'elle a aussi permis à des gens qui ne se voient pas souvent de mieux se connaître. «Rencontrer les autres, c'est vraiment bien pour moi, mentionne Adrien Caillier, devenu commissaire en février dernier. Ça permet de mieux comprendre comment les autres pensent. Mêmes les autres commissaires, je les connais peu: on se voit toujours dans des situations stressantes.»

La réunion aura aussi permis, estime Maurice Auger, de préciser le rôle des régions et de la commission scolaire. «La loi dit que la commission scolaire doit consulter les régions et que l'école peut conseiller la commission scolaire. On a précisé le sens des mots conseiller et consulter. On a aussi défini le mot région utilisé dans la loi.»

La région, ce sera maintenant «les écoles d'une région et toutes les dépenses et les services qui s'y rattachent». Pour Maurice Auger, cette définition ouvre la porte au concept de régionalisation des budgets, un concept qui fait l'objet de nombreuses discussions dans les coulisses même si en région, la plupart des représentants n'en ont pas discuté formellement. «On attend de voir ce que les gens du comité urbain vont proposer avant d'en discuter», explique le président du comité régional de l'est, Charles Arbez.

Dans le sud, Claude Lemoine mentionne que «la grande question, c'est: qu'est-ce que ça veut dire, la régionalisation des budgets? Si ça veut dire quatre petites divisions scolaires, c'est une question à se poser. Si ça signifie que chaque région reçoit les sommes qu'elle prélève, c'est autre chose.»

«Si on doit réfléchir à cette question, croit pour sa part Adrien Caillier qui représente Notre-Dame-de-Lourdes, il faut qu'on ait de l'information objective et pas des chiffres qui reflètent un certain point de vue. Il y en a qui prennent pour acquis qu'ils mettent tout dans le rural et que le rural est un fardeau.»

Maurice Auger, qui représente l'école Lavalée, fait partie de ceux qui prônent «un certain régionalisme». Il n'y a qu'à lire la loi, dit-il, pour se rendre compte qu'elle a été faite pour donner aux régions une grande autonomie. L'article 21.9 de la loi mentionne que c'est une des responsabilités des comités régionaux d'établir et de présenter à la commission scolaire, en conformité avec les directives de celle-ci, des prévisions concernant les dépenses annuelles et mensuelles de la région.

Donc, conclut-il, c'est au comité régional d'établir le budget de la région. «Mais on n'a pas eu ce débat-là en fin de semaine.»

Le commissaire Marc Boily a déposé à la commission scolaire, le 15 mai, un document d'information révélant que l'urbain génère environ 70 % des revenus de la DSFM qui proviennent de la subvention de fonctionnement octroyée par le gouvernement. Loin de contester le «principe de la péréquation», le comité urbain voudrait cependant que les sommes du prélevé spécial, qui proviennent des taxes prélevées par les divisions scolaires cédantes, retournent dans chaque région. Cette année, les taxes scolaires ont rapporté plus de six millions $ à la DSFM.

L'urbain, explique Marc Boily, craint de perdre des acquis. «Je pense qu'il faut garder les fonds du prélevé spécial dans notre région, tout en établissant des standards pour assurer une qualité minimale des programmes dans toutes les écoles.» Offrir les mêmes programmes à toutes les écoles, c'est donner lieu à des aberrations, croit-il.

«On avait un programme de douance à Taché et à Lacerte depuis des années. Et avec le dernier budget, on a pris les ressources affectées à la douance dans ces deux écoles et on a créé un programme pour l'ensemble de la DSFM.» Le résultat, croit-il: un programme dilué qui n'arrive pas à rendre service aux clientèles visées. Si l'urbain contrôlait son budget, «j'irais même jusqu'à dire que dans certain cas, on pourrait acheter les services du psychologue de la Division scolaire de Saint-Boniface plutôt que ceux de la DSFM. En ce moment, le psychologue de la DSFM perd son temps sur les routes!»

Mais Maurice Auger et Marc Boily ne veulent pas forcer le débat sur la régionalisation des budgets. «Chaque fois que les 33 se rencontrent, note Maurice Auger, on en vient à établir des consensus qui vont dans le sens d'un certain régionalisme.»

«Sur beaucoup de fronts, les gens de toutes les régions, on est unis. On ne veut certainement pas mettre la gestion scolaire en péril pour des chicanes», note pour sa part Marc Boily, qui pense que les représentants doivent prendre le temps de réfléchir ensemble.

«Si on avait le droit de taxer, estime Maurice Auger, on aurait le même débat. On se demanderait: faut-il niveler à la hausse les taxes des régions, ou plutôt augmenter tout le monde de 2 %, même l'urbain? Autrement dit: si les gens de la campagne veulent le même niveau de services que l'urbain, seraient-ils prêts à payer le même niveau de taxes scolaires?»

Sylviane LANTHIER

Note de l'éditeur

Deux nouveaux partenaires

Depuis quelques années, le tirage du journal ne cesse de diminuer. La baisse est lente, mais constante. Le rythme actuel de décroissance est d'environ deux abonnés par semaine. Cela semble peu, mais de façon continue, c'est une perte d'une centaine d'abonnés par année, ce qui est trop.

Il est nécessaire de mettre un frein à cette hémorragie. Pour y parvenir, plusieurs partenariats seront établis cette année afin d'inviter les groupes structurés à promouvoir l'abonnement à La Liberté auprès de leurs membres, personnel, amis et membres de la famille.

C'est dans cette optique que des ententes ont été conclues dernièrement avec deux groupes différents.

La première lie la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) et La Liberté. Tous les aînés membres d'un club local de l'âge d'or bénéficieront d'un rabais de 5 $ sur le prix de leur abonnement s'ils fournissent une preuve qu'ils sont associés à un groupe affilié à la FAFM. Dans certains cas, selon les désirs du groupe local d'aînés, ce rabais sera donné au groupe pour l'aider à diversifier ses sources de revenus.

De plus, dès octobre prochain, la FAFM ne publiera plus l'Échos des aînés, mais utilisera La Liberté pour rejoindre ses membres. Cette décision, entérinée par la dernière assemblée générale de la FAFM, solidifiera les liens entre la Fédération et le journal.

Tous les détails seront donnés d'ici quelques semaines par l'entremise des groupes locaux affiliés à la FAFM.

La seconde entente a été signée entre la section francophone de Habitat Chez-soi et La Liberté. Dans ce cas, le journal voulait aider cette organisation sans but lucratif à obtenir de la publicité dans le journal. Ainsi, pour chaque nouvel abonnement que Habitat Chez-soi apportera au journal, de l'espace publicitaire d'une valeur pouvant atteindre 50% du prix de l'abonnement, sera donné à l'organisation.

Ce deuxième projet est en vigueur jusqu'au 30 septembre prochain.

D'ici la fin de l'année, des ententes de partenariat seront conclues avec d'autres organismes. Les groupes qui aimeraient diversifier leur financement en collaboration avec La Liberté peuvent nous contacter pour connaître tous les détails de ces promotions.

Jean-François LACERTE



Lettre

Trop paroissial, le comité conjoint?

Madame la rédactrice,

J'ai été étonné d'apprendre dans La Liberté du 17 au 23 mai que le Comité conjoint chargé des subventions du Patrimoine canadien avait refusé un modeste subside (7 500 $) à l'Alliance française.

Je ne sais pas quelles peuvent être les priorités d'une communauté francophone qui refuse de reconnaître l'apport considérable d'un organisme dont le but est de répandre la culture française.

Traditionnellement depuis longtemps, mais de façon particulièrement efficace depuis les années 1990, l'Alliance française a contribué à l'enrichissement de la vie d'expression française au Manitoba et à son expansion. Si ce n'est pas elle qui a promu le «fait français», on se demande bien qui l'a fait.

Il est évident que le mandat de l'Alliance française touche d'abord la langue et la culture de France; mais n'oublions pas d'où nous tenons nos racines. D'ailleurs, l'Alliance française partout où elle est installée, est dirigée par des gens du pays; au Manitoba par des Manitobains.

Qui plus est, comme d'autres instituts manitobains, elle encourage la francophilie par les cours de langue qu'elle offre.

Il n'est pas à moi de dresser la liste de ses contributions culturelles qui s'échelonnent sur tant d'années; mais permettez-moi de rappeler quelques événements récents. La participation active de l'Alliance française au Salon du livre franco-manitobain; la présence au théâtre Pauline-Boutal de troupes françaises de premier ordre; le «partenariat» (un mot à la mode véhiculé avec tant d'emphase par le Comité conjoint du Patrimoine canadien) avec les artistes franco-manitobains: des expositions de photos tout au cours de l'année où figuraient les talents franco-manitobains, des lancements de livres dont celui de Lise Gaboury-Diallo et de Carol Harvey, des expositions d'art dont la récente «Cayouche en France» de Réal Bérard (y a-t-il plus franco-manitobain?).

Il est à espérer que le Comité conjoint chargé des subventions du Patrimoine canadien ne soit pas paroissial au point de limiter la culture «française» uniquement à l'expression minoritaire qui émane des patelins manitobains, et au point d'oublier une origine commune qui a donné naissance à certains de nos premiers journalistes, de nos premiers écrivains, aux fondateurs de nos premières troupes de théâtre, parfois aux fondateurs de nos villages, et souvent aux défenseurs politiques de la langue française chez nous.

Souhaitons donc que l'oubli qui a plané sur les délibérations du Comité conjoint soit rectifié à la deuxième ronde des octrois afin qu'on ne soit pas tenu à considérer ledit comité comme le Felix Holtmann de la culture franco-manitobaine.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les plus franco-manitobains.

J.R. Léveillé
Saint-Laurent (MB)
Le 1er juin 1996

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Collation des grades

Le CUSB honore 125 diplômés

Cent vingt six étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont reçu leur diplôme de l'Université du Manitoba lors de la collation des grades le 4 juin, à la Cathédrale de Saint-Boniface.

C'est un événement heureux en ces périodes de compressions budgétaires, indique le recteur du CUSB, Paul Ruest. «C'est l'occasion pour nous de reconnaître et de féliciter les étudiants.»

Une nouveauté cette année, souligne-t-il, le Prix d'excellence en recherche, remis à Ingrid Joubert. Professeure de littérature française au CUSB depuis 1972, Ingrid Joubert s'est initiée à la littérature francophone de l'Ouest à travers la troupe de théâtre du Collège.

Depuis 20 ans, elle a assisté à l'éclosion de la littérature franco-manitobaine. Depuis quelques années elle s'est intéressée principalement aux récits des rébellions métisses et a réalisé une étude comparative de plusieurs romans racontant ces événements historiques. «Malgré ma grande charge de travail en tant qu'enseignante, la recherche est un domaine que j'affectionne particulièrement, aussi ça me fait vraiment plaisir de recevoir ce prix», indique-t-elle.

Par ailleurs, dans la Faculté des Arts et des Sciences, la Médaille d'excellence du Collège est allée à Lucille Amélie Legal (arts). Elle partage ce prix avec Mélanie St-Pierre (sciences) qui a également obtenu la Médaille d'or de l'Université.

En éducation, la Médaille d'excellence du Collège a été décernée à Donald Tougas (2e cycle) et à Charlotte Couture (1er cycle).

Le Prix du gouvernement du Manitoba est allé à Claudette Grenier (certificat élémentaire) et à Monique Baril (certificat secondaire), le Prix du gouvernement français a été décerné à Diane Dupuis (certificat élémentaire) et à Nathalie Ouellet (certificat secondaire), tandis que le Prix de l'Association des anciens et anciennes du Collège a été remis à Raymond Sorin, qui a également remporté le Prix Luc-Alarie.

La Bourse d'excellence académique est allée à Chantal Vermette (bourse Gabrielle-Roy), Karen Orobko (bourse Fernand-Marion) et à Philippe Lagacé-Wiens (bourse Lionel-Fréchette). Ce dernier récolte également la Bourse Ibister en compagnie de Chantal Vermette. Le Prix du député de Saint-Boniface est allé à Joëlle Leclaire et le Prix du député fédéral de Saint-Boniface a été remis à Roger Picton.

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Plus de 125 étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont reçu leur diplôme de l'Université du Manitoba le 4 juin.

Doctorat honorifique décerné à Sr Bernadette Poirier

«Cet honneur rejaillit sur toute la congrégation»

La Supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, Sœur Bernadette Poirier, s'est vu décernée un doctorat honorifique de l'Université du Manitoba lors de la cérémonie de collation des grades des élèves du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) qui se tenait le 4 juin.

«Notre choix s'est porté sur Sœur Poirier premièrement à cause du 125e anniversaire de l'Hôpital où elle a obtenu son diplôme d'infirmière en 1954, indique le recteur du CUSB, Paul Ruest. C'est un peu notre façon de souligner le travail des Sœurs Grises au Manitoba.»

Sœur Bernadette Poirier a beaucoup œuvré pour la francophonie au Manitoba, continue-t-il. Elle fut l'une des premières membres du conseil d'administration de Francofonds. «C'est un honneur de recevoir ce doctorat honorifique, mais cet honneur revient à toute la congrégation des Sœurs Grises», souligne-t-elle.

Sœur Poirier a été supérieure provinciale des Sœurs Grises de Saint-Boniface de 1974 à 1980. À ce titre elle a occupé le poste de présidente de 17 corporations à caractère social ou hospitalier au Manitoba et en Saskatchewan. Elle a entre autres initié la Fondation Youville, la résidence Sara-Riel et le Foyer Saint-Boniface.

Sœur Bernadette Poirier a également été membre du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface, du Centre Taché, de l'Hôpital Sainte-Rose et de l'Hôpital de Gravelbourg. «Je garde un très bon souvenir de mon temps passé au Manitoba, souligne-t-elle. J'y ai rencontré des gens sympathiques, accueillants et ouverts aux autres cultures.

«Nous avons toujours pu compter sur l'aide de laïcs compétents pour travailler à nos côtés. Sans l'aide de la population franco-manitobaine, nos institutions n'en seraient pas là.»

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

Plus de 125 étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont reçu leur diplôme de l'Université du Manitoba le 4 juin.

La DSFM débloque 750 000 $

Des ordinateurs dans toutes les écoles

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont accepté de dépenser les 750 000 $ qui permettront de fournir à l'ensemble des écoles l'équipement informatique dont elles ont besoin.

Une première phase avait permis d'équiper les écoles secondaires et trois écoles primaires. Le projet approuvé par les commissaires, explique le président Aurèle Boisvert, comprend 550 000 $ pour l'achat de matériel; le reste servira entre autres à la formation du personnel enseignant.

Lors de leur rencontre du 29 mai, les commissaires ont aussi précisé dans une proposition que l'équipement informatique devrait faire l'objet d'une étude lors d'une phase 3 du projet d'ordinateurs, et cela «afin de voir s'il ne faudrait pas réévaluer les programmes ou redistribuer les ordinateurs, ou encore acheter d'autre équipement», explique Aurèle Boisvert.

Les commissaires ne prévoient pas se réunir avant leur rencontre du 26 juin, qui aura lieu à La Broquerie. La DSFM prévoit également que le déménagemnt du bureau divisionnaire dans le couvent de Lorette aura lieu le 15 juillet.

S. L.

La Province veut encadrer les négociations des enseignants

Une question de bonne volonté?

Les enseignants réservent un accueil mitigé aux amendements à la Loi sur les écoles publiques déposés par la ministre Linda McIntosh le 3 juin. Ces amendements visent à préciser les règles du processus de négociation collective des enseignants et obligeraient un arbitre à tenir compte de la capacité de payer des divisions scolaires au moment de rendre sa décision.

«La majorité des clauses des conventions collectives sont maintenant négociables, indique le directeur de la Manitoba Teacher's Society, Jean Gisiger, et dans le cas où elles ne le sont pas, les enseignants pourront déposer des griefs.» Mais les enseignants se méfient des dispositions qui obligent un arbitre à tenir compte de la capacité de payer de la division scolaire.

Même si le projet de loi obligera les divisions scolaires à remettre aux enseignants leurs budgets et résultats financiers, «les divisions scolaires ou le gouvernement peuvent prendre des mesures qui laissent croire qu'une division scolaire n'est pas capable de payer, explique Jean Gisiger. Les chiffres, c'est manipulable.»

Du côté de MAST, l'association des commissaires d'écoles du Manitoba, la présidente sortante Carolyn Duhamel pense aussi qu'il faudra «étudier certaines dispositions du projet de loi». Elle indique cependant que c'est «un bon point de départ et qu'en général, les commissaires sont satisfaits de constater que la ministre a tenté de répondre à leurs préoccupations face au processus d'arbitrage».

Le projet de loi précise que toutes les clauses négociables à l'heure actuelle le demeureront. Un arbitre ne pourra imposer un règlement sur les quatre points suivants: la sélection, la nomination et la mutation des enseignants et des directeurs; la méthode d'évaluation des enseignants et des directeurs; le nombre d'élèves dans les classes; et l'heure des récréations et de la pause du midi. Ces clauses relèveront des divisions scolaires, qui devront faire preuve de bonne foi dans la gestion des éléments non négociables.

«Ça va exiger un comportement très responsable des commissaires», pense Carolyn Duhamel, qui précise que le projet comporte un échéancier strict. «Les enseignants devront déposer leur avis d'intention de négocier an avril, au moment où les commissaires auront déjà adopté leur budget de l'année suivante et avisé les villes de leur intention d'augmenter ou non les taxes scolaires. Donc, une division scolaire aura étudié à fond ses priorités avant de négocier. Mais il est vrai que si un gouvernement réduit son financement et qu'ensuite une division scolaire réduit ses taxes, l'argument de la capacité de payer ne tiendra pas la route.»

Pour que les négociations donnent de bons résultats dans ce nouveau cadre, Carolyn Duhamel estime que «ça va prendre de la bonne volonté des deux côtés». Enseignants et commissaires étudieront les implications du projet de loi et pourront se présenter devant le comité parlementaire, qui siégera à l'automne avant l'adoption définitive du projet.

Sylviane LANTHIER

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

L'emploi en Europe

Les Canadiens n'ont certes pas la vie facile lorsqu'ils désirent aller travailler en Europe. Avant toute chose, ils doivent se procurer les documents qui légaliseront leur emploi sur le territoire: avec le chômage qui sévit dans la plupart des pays outre-Atlantique, ces autorisations sont très difficiles à obtenir.

Il est important de montrer que l'on peut se trouver un emploi sur place et que nos compétences sont requises là-bas. Ceux et celles qui n'ont pas les contacts personnels ou professionnels nécessaires peuvent, grâce à Internet, visionner plusieurs offres d'emplois sur le *Réseau Européen pour l'emploi*, à l'adresse suivante: **http://emporium.turnpike.net/~viredit/emploi/**

Les informations et les possibilités sont nombreuses, surtout que le site est mis à jour quotidiennement.

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Entente Canada-communauté

Deuxième ronde le 24 juin

Les membres du comité conjoint de l'entente Canada communauté pourraient décider le 24 juin quels projets recevront une aide financière dans le cadre d'une seconde ronde d'attribution de subventions provenant du ministère du Patrimoine canadien.

Le co-président du comité conjoint, Gilbert Sabourin, indique qu'à date, trois ou quatre nouvelles demandes ont été acheminées au comité, qui avait déjà indiqué son intention d'étudier des demandes provenant de Pluri-elles, de la radio communautaire CKXL et du Conseil de la coopération du Manitoba.

Gilbert Sabourin espère que cette rencontre suffira au comité conjoint pour disposer des 291 579 $ qui restent à distribuer parmi les projets. Les recommandations du comité devront être approuvées par la ministre avant d'être rendues publiques.

«On me dit qu'en trois à quatre semaines le processus devrait être complété, chèques compris», indique Gilbert Sabourin.

L'Alliance française fait partie des organismes qui ont logé un appel. «Personnellement, indique le co-président, je vais appuyer la demande de l'Alliance, ne serait-ce que pour des fins diplomatiques. Je pense que c'est important d'appuyer cet organisme et de le faire par un geste concret. Mais ce sera aux membres du comité conjoint de décider.»

S. L.

7 juin 1996

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Présentation devant le personnel du Centre bancaire de la Banque canadienne impériale de commerce.

Le 10 mai dernier, la Société franco-manitobaine a effectué une présentation devant le personnel du Centre bancaire de la Banque canadienne impériale de commerce (Succursale Marion). La présentation sensibilisait les employé(e)s aux besoins de la communauté franco-manitobaine au niveau des services en français. Après une courte discussion, le groupe comportant près de 15 employé(e)s a visionné la vidéo bilingue «Le Manitoba français: une francophonie au cœur de l'Amérique».



En avant, de g. à d.: Christiane Therrien, représentante des Services bancaires personnels; Tina Laurin, représentante du Service à la clientèle. Deuxième rangée: Wyman Moore, directeur de la succursale; Raymond Petz, directeur régional; Michel Loiselle, SFM; Jean Perrault, représentant du Centre national CIBC pour étudiant(e)s.

Assemblée générale extraordinaire de la Société franco-manitobaine le 13 juin 1996

Inscrivez cette date à votre calendrier! En soirée, le jeudi 13 juin prochain, la SFM proposera des changements à sa structure, tant au niveau du conseil d'administration que des dossiers, dans le but de répondre aux nouvelles réalités de la communauté. L'Entente Canada-communauté, la mise en œuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles, l'Autoroute électronique, les compressions budgétaires et la concertation entre les organismes franco-manitobains sont des réalités qui affectent les activités de l'organisme porte-parole.

Rendez-vous donc le jeudi 13 juin prochain, en soirée, à la salle de la Chapelle du Collège universitaire de Saint-Boniface pour appuyer les efforts de la SFM de répondre encore plus aux besoins de la communauté qu'elle représente. Les changements qui seront apportés à la constitution de la SFM ont été publiés dans La Liberté du 24 au 30 mai 1996.

Pour plus de renseignements, contactez la SFM au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443, ou par courrier électronique au sfm@solutions.mb.ca.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@solutions.mb.ca

Semences 1996

La situation n'est pas encore critique

Les inondations et le printemps tardif ont retardé les opérations de semence dans plusieurs régions de la province. Ainsi, aux environs de Saint-Jean-Baptiste, où on a commencé les semences vers le 22 mai, on enregistre trois semaines de retard sur le calendrier. Dans la Montagne, qui a échappé aux inondations, les agriculteurs ont également dû retarder d'une semaine les semences.

«Les régions inondées ne sont pas tellement plus en retard que les terres restées sèches», indique Philippe Sabourin, agronome à Saint-Jean-Baptiste. En effet, explique-t-il, plusieurs agriculteurs du sud de la province ont été retardés par de la neige et de la glace restée dans les haies brise vent.

C'est dans le sud de la province, aux environs de Morris, que les semences ont été le plus tardives. Mais dans les champs où on a pu semer tôt, les pluies et du temps froid ont empêché la germination et les agriculteurs ont dû recommencer leur travail.

À Saint-Pierre-Jolys , la germination des plans inquiète aussi les agriculteurs, alors que des sections de champs ont pourri, explique l'agente agricole au bureau régionale de Saint-Pierre-Jolys d'Agriculture Manitoba, Vivian Munro. Elle ajoute que les plants de luzerne, mis en terre à l'automne n'ont cependant pas souffert du froid cet hiver grâce à la bonne couverture de neige.



Archives La Liberté

Depuis quelque temps, indique Philippe Sabourin, on observe une augmentation du nombre d'agriculteurs qui optent pour le blé d'hiver.

«Les semences tardives sont problématiques parce qu'elles sont plus susceptibles au gel à l'automne», explique Vivian Munro. Les possibilités de gel sont réelles après le 4 septembre, ajoute Philippe Sabourin. «Comme le blé prend 90 jours à mûrir, s'il a été planté le 25 mai par exemple, il ne sera prêt que le 25 août. Un gel à cette date serait un désastre pour les agriculteurs!»

D'autres dangers guettent les semences tardives: les grandes chaleurs de juillet peuvent stopper la floraison du lin et du canola; et les maladies qui attaquent la plante alors qu'elle est encore immature et donc vulnérable.

Pour ces raisons, certains agriculteurs ont opté pour des cultures hâtives, telles que le canola polonais, spécialement au sud de Morris où les inondations ont été très importantes.

«Cependant, le prix du blé cette année est très bon, et c'est pourquoi on n'observe pas autant de changements que prévu», croit Vivian Munro. Dans la région de la Montagne, indique l'agronome Réjean Picard, les agriculteurs ont d'ailleurs semé plus de céréales que d'oléagineux, motivés entre autres par le prix du blé.

Par ailleurs, la fin du Nid de corbeau met sur le dos des agriculteurs les coûts du transport de leur marchandise vers les ports principaux. «Nous nous attendions là aussi à voir des changements dans le choix des cultures, précise Vivian Munro. Par exemple, les agronomes s'attendaient à voir les agriculteurs laisser tomber le canola en faveur de l'orge, de l'avoine et des pois. Ces cultures peuvent être transformées sur place en moulée où encore exportées aux États-Unis. Ce changement ne s'est pas produit cette année parce que les prix sont très élevés, mais nous nous attendons le voir à long terme.»

Malgré les sautes d'humeur de dame Nature, les agriculteurs manitobains restent cependant optimistes, fait remarquer l'agent agricol au bureau régional de Morris d'Agriculture Manitoba, Dennis Schindler. «La saison a été stressante, mais les équipements modernes peuvent planter de grandes étendues en peu de temps, ce qui nous permet encore de nous rattraper pourvu qu'il ne pleuve pas de nouveau.»

Anie CLOUTIER

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49
« Apprendre et grandir ensemble »

AVIS DE SOUMISSION
Équipement d'informatique

Les soumissions scellées et clairement identifiées «soumission» seront reçues au bureau de la secrétaire-trésorière de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49, au bureau 112, 131, boulevard Provencher, Saint-Boniface, MB, jusqu'à 13h00, le 25 juin 1996, pour l'équipement d'informatique : ordinateurs Pentium, imprimantes couleurs, numérisateur, cartes diverses, etc...

Pour obtenir le formulaire de soumission et de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à

Mme Annette Grenier Tétrault
Secrétaire trésorière par intérim
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
131, boulevard Provencher - bureau 112
Saint-Boniface MB R2H 0G2
Tél. : 982-8950

Commission canadienne des grains | **Canadian Grain Commission**

Appel d'offres

Pour les échantillons de grains en surplus de la Commission canadienne des grains, Services à l'industrie, Région des Prairies.

L'offre portera sur la campagne agricole allant du 1er août 1996 au 31 juillet 1998.

Le grain en surplus comprend les grains mélangés, les oléagineux et les criblures et doivent être ramassés une fois par semaine.

On peut se procurer les formules d'offres et les modalités en s'adressant à :

Murray Hanson, Superviseur des opérations
Région des Prairies, Services à l'industrie
269, rue Main, pièce 709, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2
Téléphone : (204) 983-2790; Télécopieur : (204) 983-5382

Les offres doivent être reçues d'ici le 15 juin 1996 au plus tard à l'adresse suivante :

Gestionnaire, Opérations comptables
Commission canadienne des grains
303, rue Main, pièce 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8

Canada



ÉCOLE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour le poste de

professeur ou professeure

pour le programme
Aide en soins de santé / Soins à domicile
(2 postes à terme pour Saint-Pierre-Jolys et Notre-Dame-de-Lourdes)

La personne embauchée devra :
- enseigner les cours théoriques;
- préparer les cours;
- corriger les travaux;
- rencontrer les étudiants et étudiantes au besoin.

Durée de l'emploi : environ 11 semaines.

Qualités requises :
- formation professionnelle en nursing (min. R.N.) et expérience pertinente;
- bon esprit d'organisation;
- excellente connaissance du français.

Rémunération : à déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Entrée en fonction :automne 1996

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae (avant le 12 juin 1996), avec la mention «Confidentiel» à :

Madame Rachel Dacquay, coordonnatrice
Aide en soins de santé / Soins à domicile

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Assemblée de la Société historique

Sous le signe du patrimoine

La 94e année de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) entrera dans l'histoire comme celle où, après dix ans de revendications, l'organisme a obtenu les sommes nécessaires à la construction du Centre du patrimoine franco-manitobain. L'automne dernier, la SHSB apprenait en effet qu'elle recevait 1,5 million $ de chacun des deux niveaux de gouvernement pour poursuivre ce projet.

«Nous aurons cette année beaucoup de travail à faire, indique le directeur de la SHSB, Alfred Fortier. Nous devons entre autres préparer les archives en vue de leur déménagement.» Une entente intervenue entre la Province et la SHSB sur le financement de la construction du Centre devrait être approuvée par le conseil du Trésor d'ici deux semaines, espère Alfred Fortier, qui précise que les travaux débuteront au printemps de 1997. Le Centre du patrimoine sera attenant au Centre culturel franco-manitobain.

La trentaine de membres qui ont assisté à l'assemblée annuelle ont aussi appris que l'organisme a terminé son année financière avec un surplus de 3 000 $ (le budget avoisine les 112 000 $), une nette amélioration face au résultat de l'année précédente, alors que la Société accusait un déficit de 21 000 $. Pour asainir ses finances, la SHSB a cependant dû se départir d'une employée.

Pour l'année en cours, Alfred Fortier espère obtenir «au moins les mêmes sommes» en subventions diverses. «Nous avons reçu un octroi de 15 000 $ de la Winnipeg Foundation pour de l'équipement informatique. C'est une première dans notre histoire», souligne-t-il.

La SHSB a accueilli 1 242 visiteurs en 1995-1996 et répondu à 2 500 appels téléphoniques. Les activités dans le secteur de la généalogie continuent d'être à la hausse.

Trois postes étaient ouverts au conseil d'administration; Henri Grimard, Michel Verette et Christian Benamou ont été réélus pour une période de trois ans. Hélène Martin, Carole Barnabé, Léona Gaudry, Louis Bernardin, Paul Baril et Alfred Monnin siègent également au conseil.

S. L.

L'UniThéâtre

d'Edmonton est à la recherche

d'un(e) directeur(trice) artistique

Responsabilités:

-Établir la vision artistique de la troupe en respectant les deux volets communautaire et professionnel;
-Établir la programmation des saisons;
-Assumer l'organisation des spectacles, de la formation et des autres activités;
-Assumer personnellement la mise en scène d'au moins deux pièces;
-Agir comme porte-parole de L'UniThéâtre.

Exigences:

-Formation théâtrale dans une école reconnue et/ou une expérience pertinente;
-Expérience de la mise en scène;
-Bonne connaissance du français et de l'anglais;
-De préférence, expérience de travail dans un milieu minoritaire;
-Capacité de travailler en équipe;
-Citoyenneté canadienne.

Qualités personnelles:

-Leadership et dynamisme
-Diplomatie.

Date limite: 30 juin 1996

Documentation: Curriculum vitae complet;
Diplômes, lettres (2) de recommandation.

L'UniThéâtre adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.

L'UniThéâtre , 7114, 98e rue, Edmonton, Alberta, T6E 3M1
Téléphone: (403) 438-7303, Télécopieur: (403) 433-8820

La Division scolaire La Montagne nº 28

est à la recherche d'un.e candidat.e pour le poste suivant pour l'année scolaire 1996-1997:

Division: Psychologue scolaire (demi-temps)

Le ou la titulaire devra travailler avec le personnel scolaire, les parents et autres professionnels à l'implantation de modifications au milieu de croissance et d'apprentissage des enfants.

Les tâches précises comprennent le travail de collaboration et de consultation avec les adultes impliqués dans les domaines de l'apprentissage et du statut social et émotionnel de l'enfant; l'intervention et la programmation directe et indirecte dans le domaine des problèmes des enfants. Une implication active avec le personnel enseignant et autres personnes fournira au ou à la titulaire des occasions de leadership et de croissance. Ce poste demande du déplacement.

Le candidat ou la candidate retenu(e) possèdera un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) ou des études équivalentes comme spécialiste et/ou psychologue scolaire. Une connaissance de l'évaluation psychologique est essentielle. L'habileté de travailler d'une façon autonome et comme membre d'une équipe multidisciplinaire ainsi que l'habileté d'organiser le milieu de travail sont requises.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi, avec trois références, à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

1-204-248-2228 / 1-204-744-2083
Télécopieur: 1-204-248-2482

René Bazinet a quitté

Nouvelle gérance au Club

Julie Turenne-Maynard est devenue la première femme à occuper le poste de directrice du Club La Vérendrye, à la suite du départ de René Bazinet, qui a accepté un emploi à Landcaster en Ontario.

René Bazinet était devenu gérant du Club cet hiver, lorsque le conseil d'administration avait renvoyé Clément Perreault. Le président, Roland Bazinet, mentionne que René Bazinet a remis sa démission en avril et qu'il a quitté le 24 mai. Le conseil d'administration, dit-il, avait préféré ne pas ouvrir le poste mais plutôt se mettre à la recherche d'un autre directeur.

«Julie Turenne-Maynard a de l'expérience dans la gestion des affaires, en comptabilité et en ressources humaines, indique-t-il. Et René sera toujours notre consultant. Il sera impliqué dans la formation de Julie.

«Depuis six mois, poursuit Roland Bazinet, le conseil d'administration a travaillé fort pour développer des structures» qui permettront au Club La Vérendrye de se relever de ses difficultés financières. «On a fait 50 % du travail; ce sera plus facile pour la nouvelle directrice.»

Il souligne que la campagne d'abonnements lancée en mai a donné de bons résultats. «On a maintenant 800 membres. On en avait 120 l'an dernier.»

S. L.

Travaillons ensemble pour un avenir meilleur

CUSO

CUSO est une organisation de développement international qui, depuis plus de trente ans, travaille à développer des partenariats à l'échelle mondiale.

Agent(e) de programmation des coopérants

Basé(e) à Winnipeg, **l'agent(e) de programmation des coopérants** appuiera les efforts du CUSO en vue de travailler efficacement avec les personnes et les communautés francophones du Manitoba. Les secteurs de responsabilité directe de ce poste comprennent le recrutement, la sélection et la formation des coopérants; la collaboration avec la communauté franco-manitobaine pour établir des liens et des partenariats et la participation à des activités génératrices de revenus.

Qualités recherchées :

- Un minimum de trois (3) ans en programmation/développement
- Excellente compréhension du contexte régional
- Compétences en recrutement et expérience de programmes et/ou d'activités de diffusion
- Expérience en matière de coordination, soutien et motivation d'autres personnes, particulièrement les coopérants et les bénévoles
- Compétences manifestes en gestion de programme
- Connaissance des principes et des pratiques en matière de mobilisation de revenus
- Capacité à travailler en anglais et en français
- Expérience en développement international

Les personnes possédant les qualifications requises peuvent transmettre leur résumé avant **le 14 juin 1996** à l'adresse suivante : **Ressources humaines, CUSO, 2255 avenue Carling, Bureau 400, Ottawa (Ontario) K2B 1A6. Télécopieur : (613) 829-7996.**

Seul(e)s les candidat(e)s sélectionné(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s.

CUSO souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

ENTREPRISE SAINT-BONIFACE INC.

Les membres du Conseil d'administration ***d'Entreprise Saint-Boniface Inc.*** vous invitent à leur

RÉUNION ANNUELLE

le mercredi 19 juin 1996
au salon Sportex du Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale.

La soirée débutera à 19 h.

Prière aux intéressés de confirmer leur présence ***avant le 12 juin 1996***



Félicitations
George et Jeanne ROSS
à l'occasion de votre 60e anniversaire de mariage.

Famille et amis sont invités à venir célébrer avec eux le samedi 15 juin 1996 de 13 h à 16 h.

Portes ouvertes à leur domicile, 291, rue Goulet, appartement 510.

LA RADIO XL91 FM

OFFRES D'EMPLOI

Adjoint(e) administratif(ive)

Tâches:
- voir à la gestion quotidienne de CKXL
- coordonner et mettre en œuvre les décisions du comité directeur de CKXL

Compétences:
- expérience en administration, en gestion du personnel et en informatique;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine.

Représentant(e) publicitaire

Tâches:
- développer un marché de vente radio pour CKXL;
- développer des contacts dans la communauté pour la vente de publicité.

Compétences:
- expérience dans le domaine des ventes;
- sens du leadership, de l'organisation et de la coopération;
- connaissance essentielle du français, de l'anglais et de la communauté franco-manitobaine.

N.B. En vertu du programme d'emploi, les candidat(e)s pour ces postes doivent être prestataires de l'assurance-chômage.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:
La Radio communautaire du Manitoba inc.
a/s Directeur par intérim
340, boulevard Provencher, bureau 244
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

GABOURY ASSOCIÉS
ARCHITECTES INC.

62, chemin Roslyn, Winnipeg (MB) R3L 0G6
(204) 284-9274 Télécopieur: (204) 477-6872

Secrétaire bilingue

Fonctions:
- travail général de bureau;
- rapidité en dactylographie;
- tenue de livres.

Exigences:
- personnalité avenante;
- connaissance des deux langues officielles (orale et écrite);
- connaissance des logiciels pour ordinateurs Macintosh.

Entrée en fonction:
- immédiatement

Traitement:
- selon les aptitudes

Pour entrevue, s'il vous plaît composez le 284-9274 entre 8 h 30 et 16 h 30.

L'ACCUEIL COLOMBIEN
LA RÉSIDENCE LANGEVIN

recherche un(e)

directeur(trice) général(e)

Accueil Colombien: un immeuble moderne de 147 appartements destinés aux aînés qui peuvent se suffire à eux-mêmes.

Résidence Langevin: un édifice qui incorpore un programme pour malades mentaux, une variété de locataires dont la majorité sont d'orientation communautaire et la location de salles de banquet.

Les deux sociétés sont physiquement annexées et offrent conjointement une variété de services et de programmes visant les résidants.

Responsabilités:

- planification, organisation et coordination de la mise en œuvre des programmes orientés vers, et au bénéfice des aînés et malades mentaux;
- contrôle et gestion de la finance, y inclus la préparation des budgets, comptabilité et contrats de service;
- recrutement, coordination et supervision d'un personnel de douze à quatorze personnes;
- maintien d'une relation étroite avec les deux conseils d'administration, les résidants, les organismes communautaires et ceux qui œuvrent dans un milieu semblable;
- connaissances générales des systèmes d'ordinateurs.

Qualifications:

La personne choisie devra avoir complété ses études secondaires ou l'équivalent et être complètement bilingue (français-anglais). Son expérience devra comprendre plusieurs années dans la direction d'un organisme et la gestion des finances et du personnel.

Le (la) candidat(e) devra démontrer des qualités de leadership et des aptitudes à communiquer, analyser, planifier, organiser et résoudre des problèmes. Une connaissance de programmes en gérontologie et/ou contacts significatifs dans ce domaine sont nécessaires. Avoir été impliqué(e) et avoir travaillé avec des organismes de bénévoles et des conseils d'administration seront des atouts. Avoir œuvré dans un milieu qui dessert les aînés et les malades mentaux est désirable.

Salaire: selon l'expérience et les qualifications.

Entrée en fonction: le 1er septembre 1996 ou selon entente.

Toute personne désirant une description détaillée des tâches ou autres renseignements, veuillez vous adresser au 200, rue Masson, ou composez le 233-0501.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi avec curriculum vitae **d'ici au 15 juillet 1996** au:

Président
Comité de sélection
200, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3G1

Festival du Voyageur

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) du MARKETING

Responsabilités:

- voir au marketing à court et long terme pour le Festival du Voyageur, le fort Gibraltar et tout autre programme administré par la corporation;
- négocier des commandites corporatives et développer des stratégies afin d'assurer leur participation dans la fête d'hiver;
- développer des méthodes d'évaluation;
- voir à la commercialisation des produits et services offerts par la corporation;
- superviser le travail du personnel relevant de la direction du marketing.

Exigences:

- expérience dans le domaine du marketing;
- expérience dans le domaine des négociations de commandites;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- dynamisme et entregent;
- bonne connaissance des logiciels WordPerfect, Corel Draw et Pagemaker serait un atout.

Échelle salariale: 32 000 $ à 42 000 $

Entrée en fonctions: le plus tôt possible

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 14 juin 1996** à:

Directeur général
Festival du Voyageur
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan.



Les enfants de
Louis Granger et Léonie Gauthier
vous invitent à célébrer avec eux le **50e** anniversaire de mariage de leurs parents le dimanche 16 juin mil neuf cent quatre-vingt-seize.

Thé-rencontre
de 13 h à 16 h 30
au Centre de l'amitié,
La Broquerie (Manitoba)

Recyclez ce journal!

*La comédie musicale*Tommy

Un show de six millions de dollars!

Jeremy Kushnier, natif de Winnipeg, joue aux boules, mais pas n'importe où: sur les planches. Et pas n'importe quelles planches, mais bien sur la scène de la célèbre comédie musicale rock, *Tommy*, où il tient le rôle du deuxième «pinball lad». (1)

L'œuvre, sur la musique et les paroles de Pete Townshend du groupe «The Who» a fait un malheur à Toronto en mars 1995. Jeremy Kushnier y jouait déjà, et il a très hâte de reprendre son rôle sur la scène winnipegoise. «Je joue le rôle d'un des Pinball Lad, qui ne sont pas contents de voir que le jeune Tommy, aveugle, sourd et muet, et le souffre-douleur de son méchant cousin Kevin, les dépasse tous à la machine à boule», raconte le jeune comédien.

Jeremy Kushnier, qui a grandi dans le quartier de East Kildonan et a appris le français à l'école d'immersion, habite maintenant à Toronto. Comme beaucoup de comédiens, il vit d'une job à l'autre, entre deux engagements. Il est très heureux de pouvoir faire ses preuves devant «son» public, celui de sa ville natale, et particulièrement avec la production de *Tommy*. «Ce n'est pas comme si on m'offrait de jouer dans des dizaines d'autres comédies musicales, dit-il avec bonhommie, mais si j'avais le choix entre plusieurs, je choisirais sûrement celle-là. Beaucoup de pièces ont prétendu être des comédies musicales rock, mais *Tommy*, c'est la seule vraie, écrite par un pur musicien de Rock n' Roll.»

Créé d'abord en 1969 et présenté en tournée originale par «The Who», *Tommy* a connu plusieurs incarnations: un album, plusieurs versions du concert, un ballet (produit par les Grands Ballets Canadiens en 1971) et un film (de Ken Russell en 1975). Ce n'est qu'au printemps de 1993 que *Tommy* a été adapté en comédie musicale et a triomphé sur Broadway.

La comédie musicale n'est pas redondante, explique Jeremy Kushnier, «parce que Pete Townshend l'a écrite d'abord presque à l'adolescence, et qu'il a mûri depuis, y ajoutant des éléments puisés dans la compréhension de sa propre vie, de son expérience de père. Mais il a gardé le vrai caractère du rock, qui en fait une œuvre toujours aussi actuelle».

La comédie musicale est une super-production technique qui vous en mettra plein la vue, avec ses six millions $ en effets scéniques contrôlés par ordinateur, ses ascenceurs hydrauliques, ses projections vidéo et photographiques. Le tout est écrit et réalisé par Pete Townshend et Des McAnuff. C'est un jeune canadien de 26 ans, Tim Howar, qui a été choisi personnellement par les auteurs-compositeurs du spectacle pour jouer le rôle principal. À part Jeremy Kushnier, on retrouve d'autres Winnipegois dans des rôles principaux: Jennifer Lyon interprète Madame Walker et Danny Kramer jour le rôle de l'Amant et la doublure de Tommy.

Lucie-Madeleine DELISLE

(1) Tommy *est présenté du 7 au 15 juin, à la salle du Centenaire. Billets en vente chez TicketMaster, au numéro (204) 780-3333. Pour les groupes de 20 personnes et plus: 1-800-724-6420.*



Photo: Michael Cooper

On reconnaît Jeremy Kushner à droite, dans cette scène tirée de la production orginale présentée à Toronto.

La Broquerie poursuit la tradition

On veut faire de la Saint-Jean une fête provinciale

Après avoir redéfini les festivités de la Saint-Jean-Baptiste il y a quelques années, les organisateurs de la fête annuelle à La Broquerie veulent maintenant en faire un événement provincial.

«Nous voulons associer et impliquer les gens de toutes les communautés, indique le président, Richard Fréchette. On est allés chercher des artistes des villages voisins. On veut que la fête progresse pour devenir vraiment provinciale.»

Pour souligner ce nouvel essor, les organisateurs se sont donnés un logo, dévoilé le 2 juin. «On voulait que le logo rassemble les symboles de la famille parce que c'est une valeur importante chez les francophones, explique Richard Fréchette.

« On voulait aussi qu'il symbolise les Manitobains et qu'un élément traduise le fait que la Saint-Jean, c'est la fête des Canadiens français.» On y voit donc, sur fond de feuille d'érable, des personnages représentant des membres d'une famille, à l'intérieur desquels on reconnaît les couleurs du drapeau franco-manitobain.

«Dimanche, raconte Richard Fréchette, quand on a dévoilé le logo à l'église sur un panneau de quatre pieds, j'ai vu des yeux s'éclairer dans la foule et les gens ont applaudi.» Des t-shirts seront en vente lors de la fête et les organisateurs espèrent que «les gens seront fiers de le porter et de s'y associer.»

Parmi les nouveautés, Richard Fréchette souligne des activités qui s'adressent spécialement aux adolescents, dont un mur d'escalade et un spectacle organisé conjointement avec le Conseil jeunesse provincial. Un tournoi de balles pour les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine est également prévu.

Les plus petits ne sont pas oubliés: ils pourront visiter la ferme des petits animaux et faire de multiples activités de bricolage.

Côté musique, on assistera à des spectacles de Danielle Chammartin, de Saint-Anne-des-Chênes, et de Gérard Curé, de Saint-Pierre-Jolys, en plus d'une «grosse boître à chansons avec des talents locaux et d'ailleurs». Les organisateurs de la vente d'artisanat ont eux aussi cherché à attirer des artisans des autres communautés, précise Richard Fréchette.

Le clou de la fête, les 22 et 23 juin, aura lieu dans la nuit. «À une heure du matin, on allume le feu de la Saint-Jean, qui sera animé par la Compagnie du Sieur de La Vérendrye, comme l'an dernier», annonce Richard Fréchette. L'événement avait attiré la foule; «il y avait des gens jusqu'à trois heures du matin!»

«Quand j'ai amené le programme chez Derksen pour le faire imprimer, raconte Richard Fréchette, l'employée pensait qu'on avait fait une erreur en écrivant une heure A.M.! Et je lui ai dit: oui, c'est bien une heure du matin. Elle avait l'air de trouver qu'il y a juste les francophones pour faire des choses comme ça!»

Sylviane LANTHIER

CULTUREL

Des goûts et des couleurs

par Anie Cloutier



Un oiseau rare

Le Faucon présenté par le Cercle Molière, est de ces oiseaux rares qu'on ne voit pas assez souvent. Bien écrite, bien jouée et bien dirigée, cette production tranche avec les comédies légères et les mélodrames qui trouvent trop souvent leur chemin sur nos planches.

L'ambiance intimiste du Théâtre de la Chapelle convenait particulièrement bien au texte poignant et chargé d'émotion de Marie Laberge et le décor minimaliste de Roland Mahé et de Richard Dupas laissait pleine liberté aux comédiens.

Frédérik Lessage était d'ailleurs particulièrement convainquant dans le rôle du jeune adolescent tourmenté tandis que Réjean LaRoche apportait beaucoup au personnage du père de retour auprès de son fils après plusieurs années d'absence.

D'une grande sensibilité et avec beaucoup de subtilité, ces deux comédiens ont su transmettre aux spectateurs, émus jusqu'aux larmes au dessus de leur assiette de tacos et leur verre de bière, la douleur et la beauté de la relation père fils.

L'Alliance française change de directeur après six ans

Au revoir, monsieur Dufieux!

Partir, ça fait partie des choses de la vie quand on est un directeur d'Alliances françaises. Régulièrement, il faut quitter une ville pour une autre, changer de pays et laisser derrière soi un travail, des collègues, des amis. Il arrive que les regrets soient un peu plus vifs quand on s'est attaché à une ville, mais il faut bien regarder en avant.

Et quand Bertrand Dufieux regarde en avant, ce qu'il voit, c'est La Havane, Cuba, le soleil et une Alliance française importante, qui accueille quelque 2 500 étudiants. «L'Alliance de La Havane, explique-t-il, est le seul centre culturel étranger ouvert dans la ville. Les gens se précipitent là-bas pour voir autre chose. Je m'attends à travailler très fort, d'autant plus qu'à San Diego de Cuba, j'ai une autre Alliance à coordonner.»

Et les Cubains, mentionne-t-il, veulent ouvrir une troisième Alliance française. «Il faut dire qu'en période d'embargo, quand des pays comme la France et le Canada refusent de s'aligner derrière les États-Unis, ils sont bien perçus là-bas.»

Directeur de l'Alliance française de Winnipeg depuis maintenant six ans, Bertrand Dufieux, qui est originaire de Provence, a fait mentir tous les préjugés qui peuvent courir à l'endroit des Français. Pas snob pour deux sous, il ne fait pas partie de ceux qui croient que la culture française, c'est d'abord la culture Française. Quand par exemple il dresse le bilan des activités de l'Alliance ces derniers six ans, il estime qu'elle «s'est positionnée correctement comme une association complémentaire de la francophonie locale.

«Complémentaire et sûrement pas essentielle, précise-t-il. Évidemment, la culture française au Manitoba appartient aux Franco-Manitobains d'abord, mais on peut apporter notre petite contribution.»

Cette contribution prend des formes diverses: cours de français offerts à des francophiles, des étudiants et des fonctionnaires qui veulent maîtriser l'autre langue officielle; spectacles de théâtre ou de musique, expositions, collaborations multiples avec plusieurs organismes tels le Musée des beaux-arts, le Festival de jazz, l'Ensemble MusikBarock, le salon du livre, le Centre culturel franco-manitobain, le Collège universitaire de Saint-Boniface, le Bureau de l'éducation française...

«Je trouve ça plus intéressant de travailler en collaboration avec ce qui existe, lance Bertrand Dufieux. Ça permet de créer des liens et ça donne parfois des résultats insoupçonnés.» Qui aurait pensé, en effet, qu'une collaboration de l'Alliance avec le premier festival winnipégois de la photo donnerait lieu à un projet d'échange permettant à deux étudiants de l'Université du Manitoba d'effectuer un stage en France et d'y présenter une exposition, au Festival international de la photo de Arles et à l'ambassade du Canada à Paris?

«Les échanges, lance Bertrand Dufieux, c'est plus difficile à faire parce qu'il y a beaucoup de monde, de dates, d'éléments à coordonner, mais quand ça marche, c'est très bien!» Ce sera très bien, par exemple, pour le claveciniste Éric Lussier, «qui va partir donner des concerts à Nice en janvier prochain, et ça, c'est suite à deux collaborations de l'Alliance avec l'Ensemble MusikBarock. Le rôle de l'Alliance, c'est aussi d'aider à faire connaître en France des artistes d'ici.»



photo: Sylviane Lanthier

Bertrand Dufieux: l'Alliance française de Winnipeg est une très vieille association. Elle a été fondée en 1905.

Après avoir travaillé en Algérie (quatre ans), au Mexique, en Équateur et au Nicaragua (huit ans en tout), Bertrand Dufieux s'apprête encore une fois à changer radicalement d'environnement culturel et socio-économique. «C'est un métier qui nous fait voyager, mais c'est mieux que de faire du tourisme parce que, quand on vit dans un pays, on a une relation autre aux gens, aux choses, aux sociétés. En même temps, on reste toujours étranger.

«Et moi, j'aime bien être comme ça, un peu entre deux mondes. On s'enrichit du point de vue culturel et en même temps on relativise sa propre culture, on a une distance face à son propre pays.» Parcourir le monde, «ça apporte le plaisir de découvrir ce qui est différent entre nous tous et ce qui est commun», affirme Bertrand Dufieux.

Il gardera pour Winnipeg un attachement particulier, entre autres parce qu'il a beaucoup aimé accomplir son travail ici. «J'ai aussi aimé les gens, la nature, l'espace, l'ambiance, la tolérance qui règne entre les gens et les groupes.» Son seul regret: terminer son mandat au moment où la ministère du Patrimoine canadien décide de ne pas renouveler une subvention d'environ 8 000 $, ce qui lui fait l'effet d'un manque de reconnaissance.

À Cuba, il aura une expérience différente, entre autres parce qu'il n'y a pas là-bas une communauté francophone. Mais Bertrand Dufieux parle espagnol et s'intéressait déjà à la culture cubaine. Le reste sera une question d'acclimatation.

L'acclimatation est d'ailleurs un des défis qui attend la prochaine directrice de l'Alliance française. «Elle s'appelle Nelly Saudoun, lance Bertrand Dufieux, et elle arrive de la Nouvelle-Orléans. Alors cet hiver, soyez gentils avec elle!»

Sylviane LANTHIER

SOYONS FRANCOFIERS

Fête de la Saint-Jean-Baptiste
La Broquerie (Manitoba)
Les 22 et 23 juin 1996

Activités

Mur d'escalade
Cage du frappeur
Chambre gonflée
Bricolage et activités pour enfants
Peinture sur visages
Ferme miniature
Concours de clowns pour 8-12 ans
La Compagnie du Sieur de La Vérendrye
Atelier de poterie
Petit train
Randonnées en chevaux
Exposition de lapins
Exposition du 50e anniversaire de CKSB

FRANCO FONDS INC.
340, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Téléphone: 237-5852

Le Comité culturel de La Broquerie

sous la tente

Venez vous divertir



Samedi :

13h00	Tournoi de golf familial (Shotgun start)
20h00	Danse "Western"
1h (dimanche matin)	**Feu de la Saint-Jean-Baptiste** animé par La Compagnie du Sieur de La Vérendrye

Dimanche :

9h00	Ouverture officielle
10h00	Messe célébrée par Monseigneur Antoine Hacault
11h15	Défilé
13h00 à 20h00	**Spectacles et artisanat dans une tente géante**

Artistes
- Claude Désorcy
- Famille Normandeau et compagnie de La Broquerie
- Danielle Chammartin de Sainte-Anne
- Gérard Curé de Saint-Pierre
- L'harmonie du collège Louis-Riel
- Boîte à chansons arec artistes variés

Artisanat
Oeuvres d'artisans et artistes manitobains mises en exposition
Atelier de poterie

13h00 à 15h30	**Spectacles et activités pour adolescents animé par le Conseil jeunesse provincial (CJP) Beurre d'arachides électrique, les Talk Show Burnout et Les horloges déréglées**
13h00	**Tournoi de balle** 7e, 8e et 9e années des écoles de la **Division scolaire franco-manitobaine. Tournoi de balle familial**
16h00	**Kanicosa pour les enfants**

WOODRIDGE GENERAL STORE
Épicerie • Liqueurs • Essence • Loteries
Heures d'ouverture
lundi au samedi de 8 h à 21 h
dimanche de 9 h à 20 h
Lucille Désorcy 429-2323

Tétrault Transport Inc.
Gilbert Tétrault
Gérant
C.P. 70
La Broquerie (MB)
R0A 0W0
424-5668
Transport de lait en vrac

POIRIER PLUMBING & HEATING
Ventes - Service - Installations
pompe à eau • réservoirs d'eau chaude
système d'égouts • adoucisseurs d'eau
fosses septiques • filtres à fer
fournaises (à huile ou électriques)
(204) 424-5580
Cellulaire: 326-7231
Service de répondeur 24 h
Émile Poirier
Poste restante
Marchand (MB) R0A 0Z0

FERMES V4 FARMS
C.P. 100
La Broquerie (MB)
R0A 0W0
Paul Vielfaure rés.: 424-5578
Denis Vielfaure rés.: 424-5445 bur.: 424-5359
Claude Vielfaure rés.: 424-5420 fax: 424-5177

Woodridge Inn
Bernard Desorcy
Ouvert du lundi au samedi 8 h
et le dimanche de 9 h à 20 h
Repas complets de 8 h à 21 h, 7 jours par semaine
429-2178

Prairie Door Sys. Inc.
ventes • installation • réparations
John Grimard
C.P. 35
La Broquerie (MB)
R0A 0W0
John ou Hilton
477-0013 ou 1-424-5111
Fax: 477-0013

MI MacNeil Insurance Agenice
Barry MacNeil
Paul Lord
Louise Tetrault
• Ferme
• Résidence
• Commerce
• Autopac
• Voyage
Tél. (204) 424-5448
Fax (204) 424-5007
Vente de boissons alcoolisées

les boiseries *Rino • Rachelle*
design personnalisé
plaques • gobelets
meubles • artisanat
Rino Ouellet et Rachelle Préfontaine
Saint-Labre 429-2135

TAYLOR • MCCAFFREY AVOCATS ET NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
Ligne directe (204) 988-0304
9e étage, 400, avenue St-Mary's Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312 Fax (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

La Broquerie Lumber
CLAUDE MOQUIN
Agent de collection pour: Centra Gas
MB Hydro et MTS
C.P. 160
184, rue Principale
La Broquerie (MB)
Tél. 424-5333
Fax: 424-5072

COMPTABILITÉ BOUCHARD
46, baie Normandeau, La Broquerie (MB)
Tél.: 424-5423
Déclarations d'impôts électroniques
Comptabilité générale
Régime d'épargne retraite
Fonds d'épargne retraite
Dépôts à terme

HAB'S AUTO SERVICE
Denis Tetrault
210, rue Principale
La Broquerie (MB) R0A 0W0
Tél.: 424-5503 Fax: 424-5874

Renseignements: composez le 233-ALLÔ ou 1-800-665-4443 ou contactez Richard Fréchette au (204) 424-5455.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Laurent Roy, Mike Downs et Ted Warren*** au Mârdi Jazz le 11 juin; ***Les Simonaks*** les 12 et 13 juin. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'***ensemble MusikBarock*** présente un concert dans les ruines du monastère le dimanche 9 juin à 14 h 30. Entrée gratuite. Info: 269-0564.

❖ La Société de guitare classique présente le guitariste renommé ***David Gamble***. Il sera accompagné de la chanteuse ***Brenda Bakos***. Le 1er juin à 20 h à Crossways (angle Broadway et Furby). Billets: 10 $ (à la porte).

THÉÂTRE

❖ Shakespeare in the Ruins présente sa troisième production, ***MacBeth***, jusqu'au 29 juin sur le site des ruines du monastère trappiste à Saint-Norbert. Info: 275-3471.

❖ La troupe du Celebrations Dinner Theatre (1808, av. Wellington) présente une comédie musicale intitulée ***Impossible Mission***, jusqu'au 8 juin. Info: 982-8282.



Photo: Mario Belisle

Le Festival des enfants de Winnipeg se poursuit jusqu'au 8 juin. On pourra y voir la conteuse Jou Jou Turenne (ci-dessus), Jake Chénier, Kanicosa et les mimes Paradox & Parodie. Les laissez-passer (6 $) sont en vente aux comptoirs TicketMaster (780-3333).

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du CCFM (340, Provencher): ***Terrae Incognitae et la mémoire d'être*** de Noëlla Muruvé, jusqu'au 9 juin.

❖ À la galerie de l'Alliance française (934, Corydon): ***Cayouche en France***, dessins de Réal Bérard. Jusqu'au 15 juin.

❖ Le St. Norbert Arts & Cultural Centre se transforme en magasin de musique moderne le temps d'une exposition d'œuvres visuelles et sonores intitulée ***Greatest Hits***. Jusqu'au 15 août.

❖ Au musée de l'Homme et de la Nature: ***Bellies in Search of Bread***, une exposition sur la culture croate au Manitoba.

❖ À la galerie Medea (132, Osborne): les peintures de ***Carol Leach***, jusqu'au 8 juin, puis ***Portraits of Manitoba*** par plusieurs artistes de la galerie jusqu'au 9 septembre.

❖ À la galerie Floating (218-100, Arthur): l'exposition photographique ***Persistent Documents***. Jusqu'au 15 juin.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts: ***Stored Secrets: the Sequel, the Vault on View***; et l'exposition photographique ***André Kertész: A Lifetime of Perception***.

EN FAMILLE

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) propose le ***club des jeunes*** à 13 h et une ***randonnée guidée*** à 14 h le 8 juin; et une journée avec ***des petits animaux*** le 9 juin de 10 h à 16 h (prière de s'inscrire). Info: 989-8355.

❖ La ville de Winnipeg propose des ***soirées de pêche*** sur la rivière Rouge du 18 au 26 juin de 18 h 30 à 20 h 30. Deux soirées pour 5 $. Inscription: 986-3110.

❖ Les Forces armées canadiennes présentent leur ***spectacle aérien*** les 8 et 9 juin à l'aéroport de Winnipeg. Les portes ouvrent à 9 h; le spectacle commence à 13 h. Info: 257-8400.

❖ L'église chrétienne Le Rocher propose un camp d'été francophone pour les 8 à 12 ans, ***La grande fuite***. Du 21 au 23 juin au parc Whiteshell. Info: 257-1123.

RENCONTRES

❖ Le Festival du Voyageur organise une grande ***vente bric-à-brac*** le samedi 8 juin de 9 h à 17 h. À l'édifice de Winnipeg Harvest (1085, av. Winnipeg).

❖ La ***Journée des aînés*** de Saint-Vital et de Saint-Boniface a lieu le vendredi 14 juin au Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher) et au parc Provencher à partir de 11 h. (Veuillez apporter vos chaises.)

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque de Winnipeg (100, Arthur): ***Anne Frank Remembered*** (Oscar du meilleur documentaire) jusqu'au 11 juin. Info: 942-2776.

❖ À l'affiche du Planétarium (190, Rupert): ***To Worlds Beyond*** jusqu'au 20 octobre. Info: 956-2830 ou 943-3142.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Télé-horaire de la semaine du 10 au 16 juin 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 13 h

- 7h00 Bon matin
- 9h00 Clyde
- 9h30 Anne... la maison aux pignons verts
- 10h00 Les mystérieuses cités d'or
- 10h30 Sous le signe des mousquetaires
- 11h00 Vivre à Northwood (lundi à mercredi) L'Odyssée fantastique (jeudi) Mission top secret
- 11h30 Parfums d'Italie
- 12h00 Le midi
- 12h30 Les grands moments de la chanson... (lundi) L'enfer c'est nous autres
- 13h00 Ciné-famille: **Alana ou le futur imparfait.** (lundi) Cinéma: **L'autre versant de la montagne** (mardi) **Carte verte** (merc.) **Deux inconnus dans une ville** (jeudi) **Le Bal des casse-pieds** (vendredi)

Lundi

- ➤15h00 Ciné-famille: **La colline du diable**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Jardin d'aujourd'hui
- 19h00 Perry Mason
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- 23h35 La politique
- ➤ 23h45 Cinéma: **L'homme à la tête fêlée.** *É.-U. 1966. Comédie. Un poète méconnu vit d'expédients en attendant de terminer son œuvre. Sa femme, inquiète de ses crises d'humeur, le confie à un psychiatre.*
- 1h50 Fin des émissions

Mardi

- ➤15h00 Cinéma: **L'autre versant de la montagne**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Martin-trotteur
- 19h00 Comédie comédies: **Turner et Hooch**
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- ➤ 23h35 Cinéma: **Chasse à cœurs.** *É.-U. 1987. Comédie sentimentale. David convainc Kathy de passer une soirée intime avec lui mais il évite de lui dire qu'il vient de perdre son emploi. Elle lui cache qu'elle a une fille.*
- 1h45 Fin des émissions

Mercredi

- ➤15h00 Cinéma: **Suivez cet avion.**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre
- 19h00 Comédie comédies: **La vengeance d'une blonde**
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- 23h35 Vues d'ici
- 1h25 Fin des émissions

Jeudi

- ➤15h00 Cinéma: **Périgord noir**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La soirée du hockey Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- ➤23h35 Cinéma: **Chouans!** *Fr. 1988. Drame historique. Le comte Savinien de Kerfadec a pour fils unique Aurèle. Lorsque les paysans d'allégeance royaliste se soulèvent en 1793 contre le gouvernement républicain issu de la Révolution, le comte refuse de prende parti. Mais Aurèle devient l'un des chefs des chouans rebelles (dern. de 2)*
- 1h50 Fin des émissions

Vendredi

- ➤15h00 Cinéma: **Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux (... mais pas ensemble)**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Les grands films: **Son et silence: Alexandre Graham Bell.** Can.-Irl.-N.-Z. 1992. Biographie du célèbre physicien. (première)
- 20h30 Le grand prix Molson
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h30 Les nouvelles du sport
- 23h05 Majeurs et vaccinés
- ➤ 23h35 Cinéma: **La Rivière** *É.-U. 1985. Drame. La ferme de Tom Garvey est constamment menacée par la crue de la rivière qui la longe. Un important propriétaire est intéressé à acheter la terre de Garvey pour pouvoir irriguer ses propres terres et bâtir un barrage hydroélectrique.*
- 2h05 Fin des émissions

Samedi

- 7h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
- 8h00 Les oursons volants
- 8h30 Chlorophylle du ciel bleu
- 9h00 La bande à Dingo
- 9h30 La bande à Picsou
- 10h00 Robin des bois junior
- 10h30 Lucky Luke
- 11h00 Génies en herbe junior
- 11h30 Sœur Angèle par sœur...
- 13h00 Le grand prix Molson
- 13h30 Le poison des Zuruahas
- 14h00 Montagne
- 14h30 Pour tout l'art du monde
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Jardin d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Olympica
- 18h30 Gros plan sur...
- ➤ 19h00 Cinéma spécial: **Le déclin de l'empire américain** *Can. 1985. Comédie dramatique. En préparant un dîner, des amis parlent de sexe, pendant que dans un gymnase, leurs compagnes ont le même sujet de conversation.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h20 Les nouvelles du sport
- 21h52 Les p'tis bonheurs de...
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Perry Mason: meurtre à l'archevêché.** *É.-U. 1986. Après avoir été mandaté pour vérifier les comptes de l'église et de l'hôpital diocésains, le père O'Neil est retrouvé assassiné.*
- 0h55 Fin des émissions

Dimanche

- 7h30 Alice au pays des merveilles
- 8h00 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 8h30 Les oursons volants
- 9h00 La bande à Ovide
- 9h30 Les débrouillards
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Le grand prix Molson
- 14h00 Les chariots du diable
- 15h00 Point de presse
- 15h30 Scully rencontre
- 16h00 Le siècle du peuple
- 17h00 Le siècle olympique
- 18h00 Téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Juste pour rire
- 20h00 Les beaux dimanches: **Charles Trenet à Québec**
- 21h00 Les beaux dimanches
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h15 Ciné-club: **Tu respecteras le jour du Seigneur** *Pol. 1988. Illustration des dix commandements sous forme de drame psychologique. La nuit de Noël, un homme quitte sa famille pour aider une ancienne maîtresse à retrouver dans Varsovie son mari, disparu depuis le matin. (3e de 10)*
- 0h15 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Les héritiers du rêve
- 9h00 Top modèles
- 9h30 Lise Watier et compagnie
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 La vie à...
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Des jours et des vies
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Alerte à Malibu

Lundi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chasse aux trésors
- 18h30 Rira bien...
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 Maria des eaux-vives
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Fermeture

Mardi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Fermeture

Mercredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Je te salue Marie
- 19h00 Tête-à-tête
- 20h00 Sirènes
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Vision mondiale
- 0h01 Fermeture

Jeudi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beverly Hills 90210
- ➤19h00 Ciné-comédie: **Des pilotes en l'air.** *Am. 1991. Comédie satirique. Un fabricant d'armes tente de saboter la mission d'un groupe d'aviateurs de la marine américaine.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 22h57 Interactif
- 23h27 Fermeture

Vendredi

- 16h00 Mongrain
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤19h00 Ciné-Columbo: **Columbo change de peau.** *Am. 1994. Drame policier. Un policier utilise plusieurs déguisements afin d'enquêter sur une série de meurtres qui semblent reliés.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Cha ba da
- 22h30 TVA sports
- 23h05 Lise Watier et cie
- 23h32 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Dinosaures
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Libre-échange
- 9h45 Vos élus
- 10h00 Tournoi de quilles en équipe
- 11h00 Infopublicités
- ➤11h30 Ciné-maximum: **King Kong.** *Am. 1976. Drame fantastique. Des explorateurs s'emparent d'un gorille géant et l'emmènent à New York où il crée des ravages.*
- 14h30 Tête-à-tête
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Interactif
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Crocodile Dundee II.** *Aust. 1988. Comédie dramatique. Un coureur de brousse australien vient en aide à une journaliste new-yorkaise qui a été kidnappée par des trafiquants de drogue.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Le moment de vérité III.** *Am. 1989. Drame sportif. Un spéculateur organise un combat de karaté entre un jeune gladiateur sans scrupule et un adolescent timide détenteur du titre de champion.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- 22h58 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Complètement marteau
- 10h30 Infopublicités
- 11h00 Lise Watier et ie
- ➤11h30 Ciné-maximum: **Urgences.** *Am. 1989. Drame. Les hauts et les bas de cinq amis qui sont appelés à passer ensemble leur dernière année d'études en médecine.*
- ➤13h30 Ciné-maximum: **Dakota.** *Am. 1987. Drame. Pour rembourser ses dettes, un jeune motard au passé trouble se fait engager dans un ranch texan.*
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Dinosaures
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Fort Boyard
- 18h30 Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **Batman.** *Am. 1989. Drame fantastique. Un justicier mystérieux qui se donne l'apparence d'une chauve-souris géante entre en lutte avec des criminels.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h48 L'événement
- 22h11 TVA sports
- 22h35 Complètement marteau
- 23h04 Finances
- 23h33 Fermeture

SHOW CASE — Chaîne 39W/24E

Le mardi 11 juin à 22 h

À la mode. *France. Comédie par Rémy Duchemin. L'histoire d'un jeune homme (Ken Higelin) qui, par ses designs particuliers, devient riche et populaire dans le monde de la haute couture. En même temps, il gagne les cœurs des plus jolies femmes de Paris. Également en vedette: Jean Yanne et Florence Darel.*

Le vendredi 14 juin à 23 h

Hold-up. *Canada, 1985. Par Alexandre Arcady. Grimm, un bandit qui a tout de même des valeurs, planifie de voler deux millions de dollars d'une banque de Montréal. Il fait appel à ses acolytes habituels: son copain de toujours, George, et une jolie femme, Lise.*

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 6h30 Télématin
- 8h00 Paris lumières
- 8h30 Les z'amours (lundi au jeudi) Le Martin-trotteur (vendredi)
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Ah! Quels titres (lundi) L'événement (mardi) Sous la couverture (mercredi) Viva (jeudi) Pulsations (vendredi)
- 9h30 Horizons francophones (mardi)
- 9h45 7 jours en Afrique (jeudi)
- 10h00 Faut pas rêver (lundi) L'hebdo (mardi) Temps présent (mercredi) Palimpseste (jeudi) L'âme sœur (vendredi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (lundi) Perdu de vue (mardi) Bas les masques (mercredi) Ça se discute (jeudi) Envoyé spécial (vendredi)
- 13h10 52 sur la une (lundi)
- 13h30 Magellan (mercredi) Tell quel (jeudi) Découverte (vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi) Regards d'Afrique (mardi) En toute liberté (mercredi) Espace francophone (jeudi) Faites vos gammes (vend.)
- 15h00 La chance aux chansons (sauf vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'hebdo
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Planète musique
- 0h35 Mouvements
- 1h05 Ah! Quels titres
- 2h05 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Dites-moi
- 1h05 À bon entendeur
- 1h35 Tell quel
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Dites-moi
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h05 Ça se discute
- 1h35 Magellan
- 2h00 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 L'âme sœur
- 19h30 Vendredi ou la vie sauvage
- 21h00 Paris lumières
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Le cercle de minuit
- 0h15 Bas les masques
- 1h35 7 jours en Afrique
- 1h50 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Studio Gabriel
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Géopolis
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Festival Le Franco
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des cinq continents
- 22h00 Studio Gabriel
- 22h30 Visions d'Amérique
- 22h45 Taratata
- 0h00 Ça colle et c'est piquant
- 0h45 Viva
- 1h30 Sidamag
- 1h45 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Reflets
- 8h00 Y'a pas match
- 8h30 Montagne
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 Sport Africa
- 10h00 Faites vos gammes
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 13h00 Découverte
- 13h30 Festival Le Franco
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faites la fête
- 20h30 On aura tout vu!
- 21h00 Bon week-end
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Géopolis
- 23h00 Intérieur nuit
- 23h50 Sidamag
- 00h00 Reflets
- 1h00 Y'a pas match
- 1h30 On aura tout vu!
- 1h55 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Obsidienne
- 7h30 Signes
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 La météo des cinq continents
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Concert en l'église Saint-Germain-des-Prés
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Taratata
- 13h15 Correspondances
- 13h30 Évasion
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des cinq continents
- 14h30 *Emission à communiquer*
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 52 sur la une
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des cinq continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Savoir plus
- 23h15 Faites la fête
- 1h15 Bon week-end
- 1h45 Correspondances
- 2h00 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi) Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi) Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi) Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteurs en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

SPORT

Jeux du Manitoba

Malgré la pluie, le moral était bon

Où étaient les épreuves de natation? Voilà ce que devaient se demander les 400 jeunes athlètes qui participaient aux Jeux du Manitoba, le 31 mai à l'Université du Manitoba.

En effet, la 4e édition des Jeux du Manitoba a subi les assauts de dame Nature, explique un des organisateurs, Luc Brémault. «Le moral était bon, mais la pluie et le froid nous ont forcé à arrêter les compétitions à 14 h parce que certains jeunes grelottaient», souligne-t-il.

Cette compétition d'athlétisme, qui accueillait pour la première fois une délégation de l'école française de Laurier, est organisée conjointement par le Conseil jeunesse provincial et la Division scolaire franco-manitobaine.

«Il nous sera impossible de remettre les Jeux, continue Luc Brémault. Premièrement parce que la piste ne sera pas disponible avant plusieurs semaines, mais surtout à cause des coûts énormes rattachés à l'organisation d'un tel événement. On n'a qu'à penser au coût du transport des élèves, au salaire des suppléants, au prix de location du matériel et de la piste, qui à elle seule vaut 600 $.»

Or, les Jeux du Manitoba servent de tournoi divisionnaire aux 19 écoles de la DSFM pour le championnat «Suburban» qui aura lieu le 12 juin. «Nous enverrons les gagnants de la 1re et de la 2e place dans chaque épreuve», explique Luc Brémault. Il ajoute que comme plusieurs événements n'ont pas eu lieu (dont la course 200 mètres, le 1 500 mètres, et les relais 4 X 200 mètres et 4 x 100 mètres) «nous n'auront pas une délégation complète au "Suburban"».

Conséquence de la fin abrupte des compétitions: «Nous n'avons pas pu remettre les bannières et les médailles aux participants, explique le directeur du Conseil jeunesse provincial, André Brin. Les bannières pour le total des points et pour le nombre de points per capita seront remises aux écoles gagnantes la semaine prochaine. Nous devrons aussi calculer manuellement les gagnants des médailles de victoire et d'esprit sportif parce que notre programme de calcul informatique ne fonctionne que si toutes les compétitions sont terminées.» André Brin ajoute que les prix de présence seront envoyés aux écoles qui les distribueront seront leur bon vouloir.

Par ailleurs, les élèves du Collège Louis-Riel se sont particulièrement bien positionnés lors de ces Jeux du Manitoba. André Fortier, élève de secondaire 2 a remporté la première place au 100 mètres et au 400 mètres avec un temps respectif de 13,01 et 107,34. Également en secondaire 2, David Lemay s'est classé 2e au 400 mètres (112,13) et au 800 mètres (2,33,94). Toujours du collège Louis-Riel, Dannys Dorge a remporté le 3 000 mètres et le 800 mètres chez les 7e année avec un temps de 2,56,3. De son côté, Danel Leclair a remporté la 1re place chez les secondaire 2 au 800 mètres (avec un temps de 2,22) et au 3 000 mètres.



photo: Karine Beaudette

Plus de 400 athlètes ont pris part à la 4e édition des Jeux du Manitoba.

Anie CLOUTIER

Ils iront au Suburban

Les délégués de la Division scolaire franco-manitobaine au Championnat Suburban sont:

Au 100 mètres:
7e année, masculin: Alin Charrière et Justin Tétrault
7e année, féminin: Janelle Nadeau et Camille Boucher
8e année, m.: Jonathan Sylvestre et Daniel Gratton
8e année, f.: Valérie Chartier et Makaela Peña
Secondaire 1, m.: Roger Phaneuf et David Girardin
S1, f.: Sylvie Barnabé et Cosette Dorge
Secondaire 2, m.: André Fortier et Daniel Toupin
S2, f.: Patricia Nicolas et Natasha Forde

Au 400 mètres:
7e année, m.: Joël Labelle et André Rochon
7e année, f.: Nanette Legault et Christine Carbonneau
8e année, m.: Simon Thome et Roch Carrière
8e année, f.: Nicole Champagne et Julie Perreault
S1, m.: Robert Lafrenière et Daniel Muller
S1, f.: Lisa Charrette et Nathalie Buors
S2, m.: André Fortier et David Lemay

Au 800 mètres:
7e année, m.: Danys Dorge et Marc DeSpiegelaire
7e année, f.: Julie Beaudette et Janelle Delorme
8e année, m.: Gilles Gauthier et Michel LaRivière
8e année, f.: Corrine Lamoureux et Talitha Lemoine
S1, f.: Janelle Vincent et Lise Taillefer
S2, m.: Danel Leclaire et David Lemay

Au 3 000 mètres:
7e année, m.: Dannys Dorge et Ivan Desharnais
7e année, f.: Michelle Dupuis et Natalie Arbez
8e année, m.: Rémi Champagne et Laurent Lavoie
S1, m.: Daniel Bérubé et Daniel Muller
S1, f.: Ellen Smirl
S2, m.: Danel Leclaire et Alain Lavallée
S2, f.: Nathalie Sylvestre

Au saut en hauteur:
7e année, m.: Michel Lavoie et Neil Bridgeman
S1, f.: Janelle Vincent et Janelle Labossière
S2, f.: Natalie Munilla
Au saut en longueur:
7e année, f.: Janelle Girardin et Josée Noël
S1, m.: Réjean Saive et Joël André
S1, f.: Erin Chatelain et Louise Saurette
S2, m.: Éric N. Gosselin et Roger Durand

Au triple saut:
7e année, f.: Roxanne Dhaene et Jacqueline Avanthay
8e année, m.: Raymond Valcourt et Ryan McKenna
S1, m.: Richard Chabbert et Éric Musick
S2, f.: Lynn DeSpiegelaire et Natalie Munilla

Au lancer du poids:
7e année, m.: Michel Lavoie et Thor Coss
8e année, m.: Jason Boily et David Robin
8e année, f.: Celeste Lamoureux et Nicole Gysel
S1, f.: Sylvie Desmarais et Natalie Courcelles

Au lancer du disque:
7e année, f.: Julie Beaudette et Lisa Zayac
S2, m.: Roger Bonneville et Marc Dupuis

Nécrologies



Marie-Anne Fillion (née Dupuis)

Le mardi 28 mai 1996 est décédée à l'âge de 100 ans et dix mois, au Centre médico-social du district De Salaberry à Saint-Pierre-Jolys madame Marie-Anne Fillion.

La défunte laisse dans le deuil ses six filles: Lucille (Cyprien Morin) de Saint-Malo, Sr Claire, s.g.m., de Saint-Boniface, Sr Simonne, p.m.s.j., de McLennan (Alberta), Florence (Marcel Collette) de Saint-Malo, Anita (Adrien Pelland) d'Aubigny, et Fernande (Paul Damphousse) de Saint-Joseph; deux fils: Yvon (Claire Lambert) de Dufresne, et Sylvio (Gilberte Rémillard) de Saint-Malo.

Madame Fillion laisse aussi 39 petits-enfants, 71 arrière-petits-enfants, et deux arrière-arrière-petits-enfants; une sœur, Sr Léona Louisa Dupuis, s.g.m. d'Edmonton; une belle-sœur, Aldéa Fillion de Winnipeg; et la deuxième épouse de Lionel Parent, Imelda Parent de Winnipeg.

Madame Fillion fut précédée dans la mort par son époux, Louis-Paul Fillion, en 1957, par ses filles Germaine en 1922 et Céline en 1974, ainsi que par l'époux de Céline, Lionel Parent, en 1989.

La famille de madame Fillion désire remercier le docteur Peter Lim, le personnel du Chalet Malouin et du Centre médico-social De Salaberry, ainsi que le personnel de l'hôpital Victoria pour leurs soins attentifs offerts à maman.

Le service des funérailles de madame Marie-Anne Fillion a eu lieu en l'église de Saint-Malo le samedi 1er juin à compter de 10 h. La messe de la Résurrection a été célébrée par l'abbé Joseph Choiselat. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière paroissial suivant la messe.

Au lieu de fleurs, ceux qui le désirent sont priés de faire un don à la mémoire de Marie-Anne au Saint-Pierre Hospital Guild, C.P. 66, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba), R0A 1V0.

La direction des funérailles de madame Marie-Anna Fillion fut confiée au salon mortuaire LeClaire Brothers, 775-2220.



Beatrice Léger (née Veroneau)

Le samedi 25 mai 1996 à l'Hôpital général de Saint-Boniface, madame Béatrice Léger est décédée à l'âge de 87 ans.

Béatrice laisse pour chérir sa douce mémoire ses trois filles: Anna (Roland Lessard), Cécile (Gabriel L'Arrivée) et Irène (Gérald Arnaud); ses trois garçons: Paul (Hélène), George et Bernard; ainsi que 19 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil sa sœur, Bernadette Savard.

La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Taché, du 4A et du Centre de pastorale de l'Hôpital général de Saint-Boniface.

La famille aimerait aussi remercier tous ceux qui ont participé à la messe des funérailles qui a été célébrée à l'église Précieux-Sang, le mercredi 29 mai. Un merci spécial à l'abbé Marcel Chaput et au père Roland Tessier. Merci aux lectrices, Brigitte Léger et Denise Klassen, et aux porteurs Marc Lessard, Robert L'Arrivée, Maurice Arnaud, Marcel, Bertrand et Vincent Léger. Merci à la chorale, aux solistes, Philippe, Lorraine, Rachelle et Georgette Lessard, à l'organiste, Diane Johnson et à la directrice, sœur Marie Moquin. Merci aux femmes de la paroisse du Précieux-Sang d'avoir préparé et servi le goûter.

Chère maman, chacun de nous te remercie profondément de tout ce que tu es pour nous. Nous t'aimons et quand on s'aime, c'est pour l'éternité.

Remerciements

La famille de feue Idalie Troisfontaines souhaite remercier tous les parents et amis et tous ceux qui ont témoigné de leur sympathie en assistant à la messe des funérailles, en envoyant des fleurs et des cartes, et en offrant des gestes de gentillesse. Merci au père Ed Bonin pour sa compassion, à Sussane pour son aide et à Mary Perron pour le goûter. Remerciements aussi au personnel de la Villa Youville: votre carte a été bien appréciée. Merci également au salon funéraire Loewen, au docteur Lafrenière qui était son médecin ainsi qu'aux porteurs: René Troisfontaines, Denis Godin et ses deux fils Robert et Cristian, Tony Hoiting et Gilbert Gueret.

La famille Troisfontaines

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



En reconnaissance des 50 années de sacerdoce de l'abbé Maurice Deniset-Bernier, vous êtes invités à célébrer avec lui une messe d'action de grâces le lundi 17 juin 1996 à 19 h 30, en la Cathédrale de Saint-Boniface. Une réception suivra au sous-sol de la Cathédrale. Votre présence et vos prières seront votre cadeau.

Veuillez svp confirmer votre participation avant le lundi 10 juin auprès d'une des personnes suivantes: Suzette Paré (982-4400), Thérèse Carrière (1-204-433-7428), Pierre et Eveline Beaudoin (1-204-433-7637), Monique et Myron Zuk (257-8073), Lorne et Eva Knott (1-204-367-8487), Gerald et Hélène Clément (237-7266). Ceci nous permettra de mieux planifier la réception. Merci.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 16 juin à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la chapelle du Sanctuaire de la Réparation de Montréal par le père

Message de la Province du Manitoba



Gary Filmon
Premier ministre du Manitoba



Jack F. Reimer
Ministre délégué à la situation des personnes âgées

Le mois de juin, Mois des personnes âgées, est la période de l'année où nous rendons hommage à ces Manitobaines et ces Manitobains spéciaux en leur faisant savoir combien nous apprécions leur présence dans notre province. Le Mois des personnes âgées est aussi une occasion de reconnaître la contribution qu'ils nous ont apportée au fil des ans, et dont nous profitons encore aujourd'hui.

Que serions-nous sans le don précieux de leur temps? Les organismes et les centres pour personnes âgées, les écoles, les hôpitaux, les centres communautaires, pour n'en nommer que quelques-uns, sans compter la population du Manitoba, ne sauraient que faire sans les efforts bénévoles que fournissent régulièrement des Manitobaines et des Manitobains comme vous.

En hommage aux aînés, nous avons réservé un mois complet pour les remercier. Nous encourageons fortement toute la population à célébrer le Mois des personnes âgées en participant à une activité spéciale, ou en organisant un petit quelque chose pour les aînés qui leur sont chers.

Profitez de ce mois spécial!

Manitoba

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction; 35 ¢ par mot avec traduction; Photo: 15 $

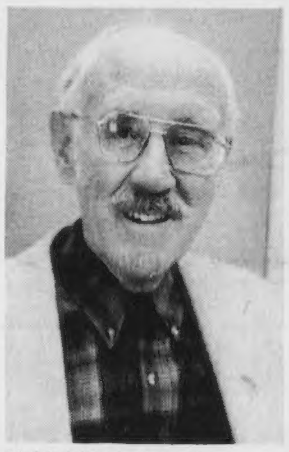
Gens d'ici

On célèbre à l'archevêché!

L'abbé Maurice Deniset-Bernier célébrera le 17 juin son 50e anniversaire d'ordination sacerdotale par une messe suivie d'une réception à la cathédrale, à 19 h 30.

«Un demi-siècle au service de Dieu, pour mon bonheur et ceux que j'espère avoir bien servi, ça se fête!, mentionne l'abbé Deniset-Bernier avec modestie, surtout pour rendre grâce au Créateur».

Originaire de Saint-Boniface, ordonné prêtre en 1946, Labbé Deniset-Bernier a été vicaire à la cathédrale pendant un an. Monseigneur Cabana lui demande de prendre des cours en pédagogie, et après l'obtention de son diplôme, il devient visiteur d'écoles pour l'Association d'éducation des Canadiens-Français du Manitoba. «J'en aurais des histoires à raconter sur cette époque, se rappelle-t-il avec émotion. Je faisais écrire des phrases religieuses au tableau noir avec plein de participes passés, pour vérifier le bon français des élèves, à cette époque où c'était interdit d'enseigner en français avant la septième année!»



L'abbé Deniset-Bernier.

L'abbé Deniset-Bernier est très attaché au Manitoba, qu'il n'a quitté que pour aller fonder un collège à Prince Albert en Saskatchewan, en 1953-54, et pour étudier. Il a passé 10 ans comme curé à la cathédrale, jusqu'au feu de 1969. Il a aussi été onze ans curé de la paroisse Saints-Martyrs Canadiens, au parc Windsor. «Là, j'étais probablement à mon meilleur, parce que j'avais plus d'expérience et, à 50 ans, j'étais encore en pleine santé» se rappelle l'abbé Deniset-Bernier.

En 1980, il est nommé curé d'une plus petite paroisse, à Pine Falls, pendant quatre ans. À travers cela, il trouve le moyen d'écrire deux livres pour les jeunes, *Manito*, et *Manito et Jéronimo*, une compilation des histoires qu'il racontait autour du feu aux jeunes du camp de la plage Albert, dans les années 70. «Il m'en resterait encore un à écrire, parce qu'en fin de compte, Manito, mon héros, n'a toujours pas marié Mathilde!» lance-il en riant.

À 75 ans et malgré une retraite commencée il y a deux ans, l'abbé Deniset-Bernier célèbre beaucoup de messes dans différentes paroisses pour remplacer un prêtre absent. Il ne regrette rien. «Plus je regarde en arrière, plus je sais que ce que je pouvais faire de mieux c'était d'être prêtre. Je n'ai jamais regretté mon sacerdoce.»

Lucie-Madeleine DELISLE

Le club de philatélie de l'école Lavallée

La passion d'Ephrem Dupont

Le club de philatélie marche très bien à l'école Lavallée. À preuve, une exposition qui vient de se terminer (15 - 29 mai) à la Direction des resssources éducatives françaises (DREF). En tout, quelques 25 projets des membres du club ont été présentés en vitrine, et on a aussi décerné des prix. (1)



photo: Lucie-Madeleine Delisle

Les gagnantes de l'exposition du club de philatélie à l'école Lavallée. De gauche à droite, Annick Marion, Christiane Perreault et Marie-Hélène Gagnon.

Ephrem Dupont est très fier des élèves de 4e, 5e et 6e année qui font partie du club et qui se rencontrent une ou deux fois par mois. Le club a été fondé il y a huit ans par Doris Lemoine, alors enseignante bibliothécaire à l'école. Ephrem Dupont l'a remplacée à ce poste il y a six ans et, collectionneur avide lui-même, il a repris la direction du club.

«Au début, raconte-t-il, l'école a eu l'idée de fonder plusieurs clubs, (dessin, échecs) pour enrichir les connaissances des élèves. Seul le club de philatélie a survécu. Chaque année, on a une trentaine d'élèves qui s'inscrivent. Un certain nombre abandonne en cours de route, ce qui fait qu'on se retrouve à la fin de l'année avec 15 à 20 membres qui persistent.»

Certains ont déjà une collection avant de rentrer dans le club, comme Marie-Hélène Gagnon et Christiane Perreault. «Mon père avait déjà une importante collection, dit cette dernière, autour de 3 000 timbres, qu'il a commencé quand il avait mon âge.» D'autres, comme Annick Marion, veulent apprendre comment organiser une collection.

«C'est intéressant de voir comment plusieurs des anciens membres du club continuent jusqu'en douzième année,» explique Ephrem Dupont, qui a lui-même commencer à l'âge de ses élèves, vers 10 ans. «J'ai ensuite abandonné pendant plusieurs années. Heureusement, je ne m'étais pas débarrassé de ma collection! Quand j'ai eu moi-même des enfants, j'ai eu l'idée de recommencer pour leur en donner le goût. Aujourd'hui, ma collection, qui compte surtout des timbres canadiens, est au trois quart complète.»

Le club permet aux jeunes d'apprendre comment on bâtit une collection, comment reconnaître les timbres, trouver la date d'émission et le numéro de catalogue. «-J'apprend beaucoup de choses, dit Annick Marion, par exemple l'histoire de tous les pays.» Marie-Hélène Gagnon, elle, aime «regarder les images des timbres», tandis que Christiane Perreault adore «trouver de nouveaux timbres et savoir leur valeur». Toutes trois ont déjà la passion des collectionneurs, et ont bien l'intention de continuer, au moins «jusqu'à l'âge de mon père», dit Marie-Hélène Gagnon.

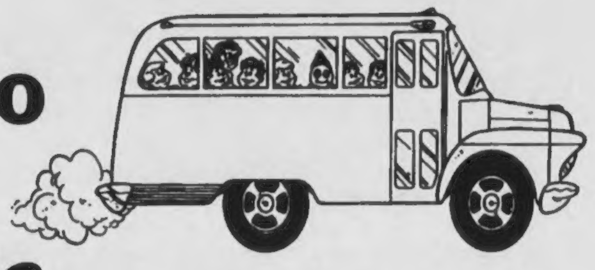
Ephrem Dupont aimerait voir d'autres clubs se former à l'intérieur de la Division scolaire Franco-Manitobaine, ce qui permettrait des échanges intéressants. «Il y a environ trois ans, on a d'ailleurs fait un projet avec le club Philatélie-Québec, qui jumelait des régions canadiennes avec des régions de la France. Les élèves ont correspondu toute l'année et présenté une recherche sur leur coin de pays, une histoire racontée par les timbres.»

Professeur à la faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface depuis septembre 1995, Ephrem Dupont a dirigé cette année le club de philatélie de l'école Lavallée à titre bénévole. «Je vais probablement continuer l'année prochaine: j'aime trop ça!»

Lucie-Madeleine DELISLE

(1) Pour la présentation: Christiane Perreault (5e année) a obtenu la première place, Marie-Hélène Gagnon (5e année), la deuxième; et pour la recherche: le premier prix a été décerné à Christiane Perreault encore, et le deuxième prix à Annick Marion (4e année).

Bicolo à l'école

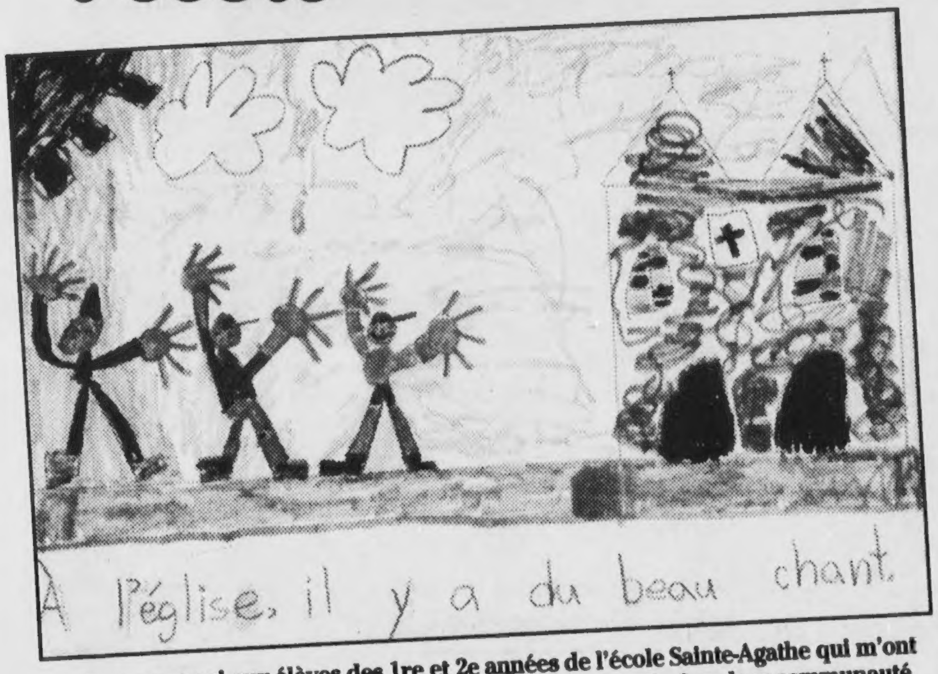


Allô!

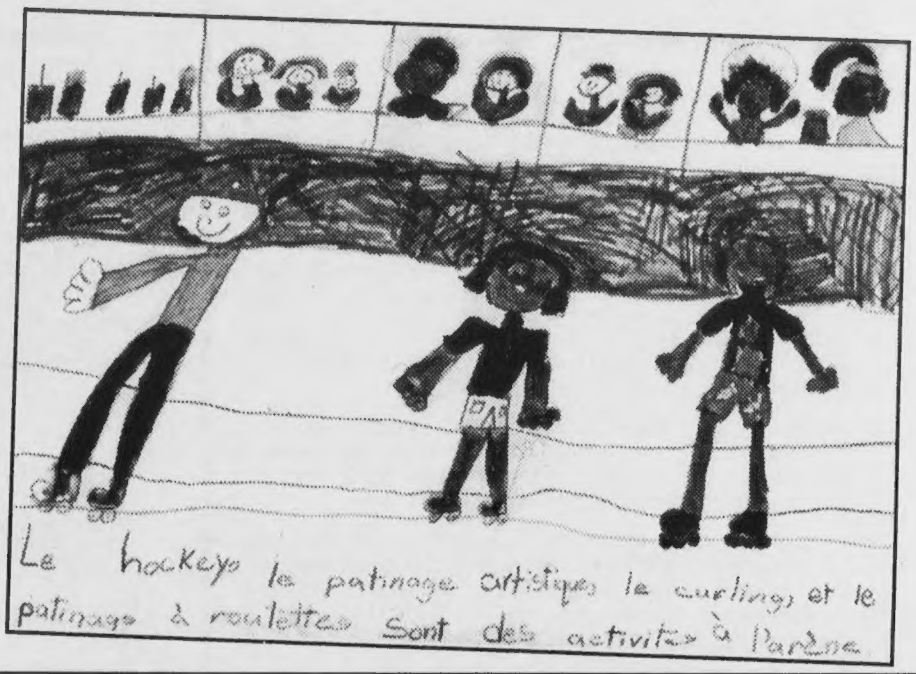
Comme promis, je te fais part du nom des gagnants du concours du printemps. Encore une fois, merci pour vos beaux dessins. Ça m'a donné plein d'idées pour mes vacances!

Je te propose aussi quelques jeux pour les jours de pluie. Amuse-toi bien!

Bicolo.



Un gros merci aux élèves des 1re et 2e années de l'école Sainte-Agathe qui m'ont fabriqué un bel album pour présenter tout ce qu'il y a à voir dans leur communauté. Beau travail!

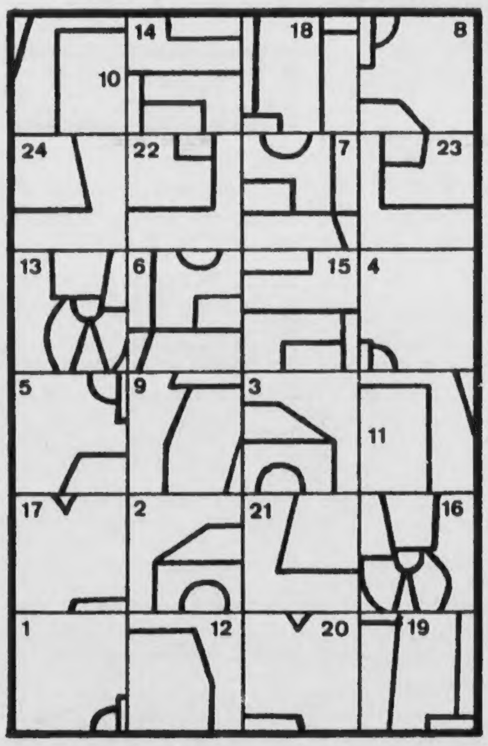


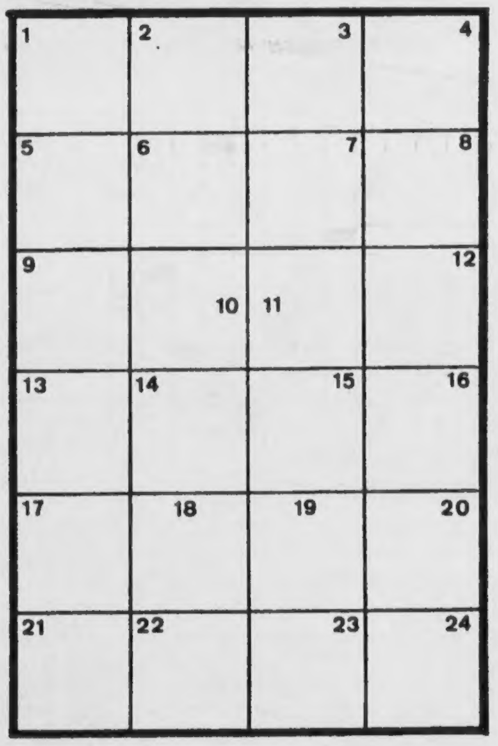
Peux-tu aider ce petit garçon à trouver les dessins qui n'apparaissent qu'une fois? Il n'y en a que trois.



L'image-mystère

Quelle image se cache dans ces cases? Pour le savoir, transfère les dessins de chaque case sur la case correspondante de la grille de droite.



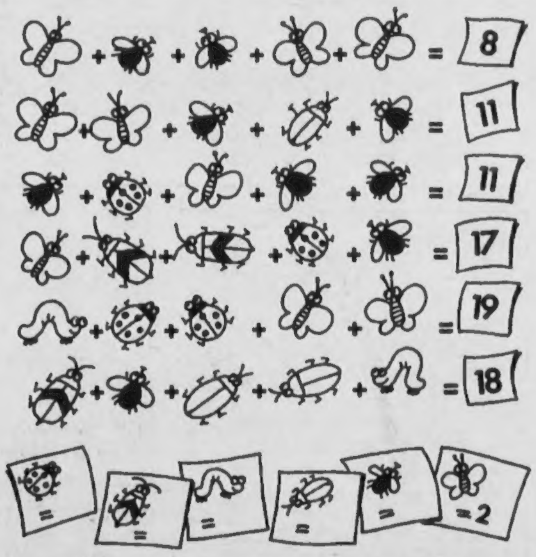


Les gagnants du concours du printemps

Aislin Beaupré de l'école Pointe-des-Chênes (5e)
Richard Bourcier de l'école Sainte-Agathe
Graham Carter de l'école Pointe-des-Chênes (5e)
Chantal Champagne de l'école Pointe-des-Chênes (5e)
Courtney Dupuis de l'école Sainte-Agathe
Janelle Fouillard de l'école Saint-Lazare (1re)
Jondan Fouillard de l'école Saint-Lazare (1re)
Ryan Fouillard de l'école Saint-Lazare (1re)
Sean Fouillard de l'école Saint-Lazare (1re)
Laurent Gratton de l'école Sainte-Agathe
André Huberdeau de l'école Saint-Lazare (1re)
José Huberdeau de l'école Saint-Lazare (1re)
Joël Simard de l'école Saint-Lazare (1re)
Joëlle Touchette de l'école Lavallée (maternelle)
Sophie Touchette (3 ans) de Vermette

NOTE: Les gagnants recevront leur magazine à partir de septembre seulement. Les magazines ne sont pas publiés pendant l'été.

Chacun de ces insectes représente un chiffre différent. Essaie de découvrir lequel. ***Un indice: Papillon = 2.***



J'ai gagné!

Félicitations à Anaïs Hacault de Niverville qui a envoyé sa participation au jeu des lunettes la semaine dernière. Elle gagne un ensemble de maquillage pour le visage.

Pour participer au prochain tirage, fais le jeu du dessin-mystère et envoie-le moi au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4 avant le 17 juin. N'oublie pas d'écrire ton nom, ton âge et ton adresse.

Recette

Pizza aux fruits d'été

*1 paquet de pâte à biscuits refrigérée**
1 paquet (250 g) de fromage à la crème, ramolli
1 tasse (250 mL) de sucre à glacer
1 c. à thé (5 mL) de vanille
3 pêches ou nectarines
2 à 4 c. à thé (10 à 20 mL) de protège-fruits
2 bananes
1 de chacune: poire, pommes rouge et verte, évidées
1 kiwi (facultatif)
Fraises, framboises ou bleuets
**Utiliser votre recette de pâte à biscuits ou de la pâte réfrigérée pour ces pizzas sucrées. Utiliser environ 1/4 tasse (50 mL) de pâte pour chacune.*

- Diviser la pâte à biscuits en 10 morceaux; déposer sur une plaque à biscuits. Aplatir chaque morceau en un cercle de 3 po (8 cm); laisser 3 po (8 cm) d'intervalles entre chaque cercle. Cuire au four à 400 °F (200 °C) de 8 à 10 minutes, jusqu'à ce que les biscuits soient cuits. Laisser refroidir 5 minutes sur la grille.
- Mélanger le fromage à la crème, le sucre à glacer et la vanille jusqu'à onctuosité. Si désiré, ajouter un peu de lait pour que le mélange s'étende plus facilement.
- Couper les pêches en deux; jeter les noyaux. Tailler les pêches en tranches minces et saupoudrer généreusement de protège-fruits pendant la préparation. De la même façon, trancher les bananes, la poire et les pommes, et saupoudrer de protège-fruits.
- Assembler les pizzas: tartiner les biscuits du mélange de fromage à la crème et déposer sur une assiette de service. Disposer les fruits sur le fromage à la crème de façon à former un visage amusant ou, pour un dessert plus élégant, former un cercle en a lternant différents fruits. Saupoudrer légèrement les pizzas de protège-fruits. Servir à température ambiante.

Donne 10 portions

LE SAVIEZ-VOUS?

Questions

1. Quel produit, parmi les suivants, peut attirer un ours?
   a) crème solaire
   b) dentifrice
   c) savon
   d) chasse-moustique

VRAI OU FAUX?

2. Si vous vous faites attaquer par un puma, le meilleur moyen de s'en sortir, c'est de faire le mort.
3. Il ne faut pas amener son chien en camping, cela risque d'attirer les ours.
4. Du poivre en aérosol ou du citron envoyé dans les yeux de l'ours pourraient prévenir une attaque.
5. Le meilleur moyen de ne pas se faire attaquer par un ours, c'est d'être aussi silencieux que possible.

Réponses

1. a), b), c) et d). Les ours sont attirés par n'importe quelle odeur.
2. Faux. C'est la pire chose à faire: le puma vous verra comme de la nourriture. Il va commencer à manger s'il croit sa proie morte. Par contre, faire le mort fonctionne avec l'ours herbivore: il ne vous verra pas comme une menace ou un obstacle à sa nourriture. Notons que ce moyen n'est à prendre qu'en dernier recours.
3. Faux. Au contraire, le chien est une protection additionnelle, qui vous avertira en cas de danger. Il fera mieux connaître votre présence à l'ours, qui préferera lui aussi éviter le contact.
4. Faux. C'est un mythe. Vous n'aurez jamais le temps de trouver votre aérosol ou votre citron si un ours vous aggripe! Le mieux c'est d'éviter tout contact.
5. Faux. Au contraire, les ours attaquent parce qu'il sont surpris. Dans une promenade en forêt, il vaut mieux faire du bruit, par exemple en attachant des grelots aux souliers des enfants, en chantant ou en utilisant un sifflet à intervalles réguliers et fréquents.

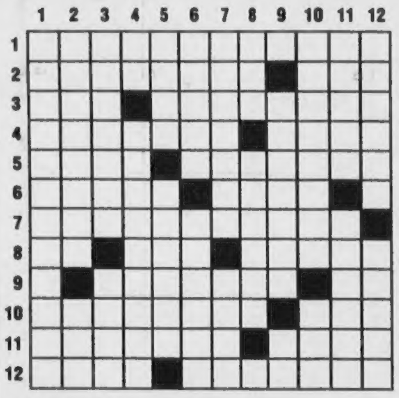
Compilé par Lucie-Madeleine DELISLE

Source: Le service américain de la faune.

Ça paie d'utiliser les Petites annonces

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 28



HORIZONTALEMENT

1. Action d'enduire d'une préparation pharmaceutique.
2. Cessation de la sécrétion lactée. – Garçon d'écurie.
3. Préposition. – Point exécuté avec du fil de métal.
4. Se dit de la ligne qui suit l'ordre d'ébranlement dans un séisme. – Rivière se jetant dans le Danube.
5. Reflet, évocation. – Poèmes lyriques.
6. Passereau chanteur. – Impulsion.
7. Disposition des fenêtres d'un bâtiment.
8. Conjonction. – Rejeta comme faux. – Instituteur.
9. Étoffe très légère et non croisée. – Conjonction.
10. Opère la traduction d'un conflit psychique en affection somatique. – Argent.
11. Se disent de jeunes pousses protégées avec des branches épineuses. – Grosse mouche.
12. Dans l'Hérault. – Petite rondelle de caoutchouc servant à réparer une chambre à air.

VERTICALEMENT

1. Cachots souterrains d'un château fort.
2. Chercher à séduire quelqu'un par la coquetterie. – Trou ménagé pour recevoir un boulin.
3. Vision par le fidèle d'une divinité sacrée. – Formula.
4. Personnel. – Qui ne dure qu'un instant.
5. Grande fête. – Personne originaire d'Asie.
6. Se retire pour vivre à l'écart (s'). – Herbe aux femmes battues.
7. Tendre des filets pour prendre des oiseaux. – Venu.
8. De naissance. – Prénom féminin.
9. Rejoins un lieu. – Doublée.
10. Acides aminés communs. – Dont la robe est brun roussâtre en parlant d'un cheval.
11. L'emporte. – Tige aérienne grimpante.
12. Cité de la Mésopotamie. – Prénom féminin.

RÉPONSES DU N° 27

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	V	E	R	G	O	N	D	A	N	T
2	E	M	I	N	E	N	C	E	■	R	O	T
3	V	A	S	■	M	E	R	T	E	R	T	■
4	E	C	C	E	I	T	E	■	N	E	R	F
5	R	I	E	N	■	E	R	U	C	T	E	R
6	G	A	R	C	E	■	A	N	A	■	S	E
7	O	T	E	L	L	O	■	I	L	L	■	N
8	N	I	S	I	B	I	S	■	M	E	M	E
9	D	O	■	N	E	G	A	T	I	V	E	S
10	A	N	S	■	U	N	C	I	N	E	S	■
11	G	■	E	F	F	O	R	C	E	R	■	I
12	E	N	N	A	■	N	A	S	E	A	U	X

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-
POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par le Jardin St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Roger, Christian, Pierre ou Simon au 237–7216.
463-
SPÉCIALISTE EN VIVACES, planification de vos parterres, nouveaux services offerts aux Jardins St-Léon. Réservez votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste. 237–7216.
489-
GITE B + B: Grande maison canadienne située à Boischâtel, à proximité des chutes Montmorency, de l'ile d'Orléans, du Vieux Québec, du château Frontenac et du Parlement. Déjeuner inclus. 60 $ pour deux personnes. Réservations: 1-418-822-3789, Claire ou Jean-Guy Bédard.
524-
AIMERAIT GARDER des enfants de 2 à 5 ans à plein temps, au parc Windsor, près de l'école Lacerte. Appeler au 257-7602.
526-
MÈRE AU FOYER disponible pour garder enfants durant juin, juillet et l'année scolaire. Valérie: 237-1261.
530-
REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. F.M.
531-
GARDERIE FAMILIALE licencée au parc Windsor accepte maintenant des inscriptions à temps plein pour l'été, du 15 juillet au 30 août. Pour enfants francophones, de 6 mois à 12 ans. Excellente référence, beaucoup d'activités. Contactez Mariette au 256-2599.
534-

RECHERCHE

RECHERCHE: La prématernelle des Tournesols de Saint-Vital est à la recherche d'une aide francophone (comme un.e parent.e, aide à l'école, étudiant.e) qui serait disponible deux après-midi par semaine, débutant au mois de septembre. Pour plus de renseignements: Aurore au 254-6667.
521-
SAINT-BONIFACE: rue Ritchot à 10 minutes du Collège. Recherche colocataire, de préférence, une fille non fumeuse pour partager immédiatement. Belle place déjà toute meublée. 237,50 $ / mois tous services inclus sauf le téléphone. 233-6228.
528-
RECHERCHE: Femme très responsable, jeune d'esprit, non fumeuse, pour partager très belle maison luxueuse de 3 000 pi2, piscine, foyer, meublé à neuf. Garage. 257-2659.
533-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-
À VENDRE: Maison à Saint-Vital de 1 200 pi², avec garage double, garage simple et un lot double. 69 900 $. 255-6676.
500-
À VENDRE: Chalet à la plage Albert. 44 500 $. Tout meublé, 2 chambres à coucher. Grand Lot. Foyer. Nouveaux appareils. Chauffé à l'électricité. Grande véranda. Autre bâtisse chauffée, peut être utilisée comme chambre à coucher ou entreposage. Pous plus de renseignements, contactez E. Rivard au 1–204–756–8535 ou 256–9220.
511-
À VENDRE: Southdale, 63, baie Fallbrook, bungalow de 1 500 pi2. 4 chambres à coucher, salle à dîner, foyer à bois dans le salon, aspirateur central, sous-sol fini, solarium, garage, belle cour, grand jardin, beaucoup d'extras. 256-6239.
522-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er juillet, 345 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
380-
À LOUER: Appartement avenue de la Cathédrale. 1 chambre à coucher, services inclus. 365 $ par mois. Disponible le 1er juin. Composez le 233–6091.
473-
À LOUER: Promenade Enfield. Beau petit appartement moderne d'une chambre à coucher. Disponible le 1er juin, balcon air climatisé. 400 $ par mois. Composez le 233–2072.
474-
À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-
À LOUER: 2 maisons à Saint-Vital. 595 $ / mois et 650 $ / mois. 255-6676.
499-
À LOUER: À Saint-Malo. 150 $ par semaine. Composez le 1-204-347-5067 après 16 h.
519-
À LOUER: Au 175, Masson, appartement de 2 chambres à coucher, comprend l'eau, l'hydro et le chauffage. 355 $ par mois. Disponible le 1er juillet. Composez le 233-3753.
527-
À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Grande cuisine, solarium. 530 $ / mois tout compris. Téléphone: 771-6964.
529-
À LOUER: Situé dans le vieux Saint-Boniface. Appartement de 3 chambres à coucher, très grand, inclus chauffage, eau et hydro. 650 $ / mois. Pas d'animaux. Garage et grande cour. Très tranquille. Disponible le 15 juillet. 235-1545.
532-
À LOUER: Appartement de quatre pièces. Entrée privée, salle de bain privée. Eau et chauffage inclus. 340 $ par mois. Composez le 233-6646.
535-

À VOTRE SERVICE